

Les Antinationaux

(Actes et Principes)

La République d'Haïti jouit maintenant du calme le plus parfait. Des trois villes qui, l'année dernière, s'étaient révoltées contre le gouvernement constitutionnel du Président Salomon, Jérémie a capitulé le 18 décembre, Jacmel s'est rendue le 29 du même mois et Miragoâne a été prise le 8 janvier 1884.

Les insurgés de Miragoâne, par un décret qu'ils rendirent le jour même qu'ils inauguraient la guerre civile, avaient osé déclarer M. Salomon déchu de la présidence, lui faisant, entre autres reproches, celui aussi injustifié qu'injustifiable d'avoir violé le secret de leurs correspondances.

Lorsque la ville de Jacmel se mit en rébellion dans le courant du mois de juillet, quelques jours après que le Parlement réuni à la capitale donnait au président, par un vote unanime, la formelle assurance de sa volonté de concourir avec lui au rétablissement de la paix et, en conséquence de ce vote, prenait toutes les mesures propres à amener ce résultat, elle disait dans une des phrases de son manifeste de griefs directement adressée à M. Salomon: «vous avez violé le secret des lettres, oubliant que l'Union postale vous regardait indignée, et que chaque mot qu'on lit dans une lettre est un viol de la propriété».

ISBN: 978-99935-8-198-7



9 789993 581987

Louis Joseph Janvier

Les Antinationaux

Éditions Fardin

Louis-Joseph Janvier



Les Antinationaux

(Actes et Principes)

suivi de
Le Vieux Piquet

Première Édition 1884

Les Éditions Fardin
Haïti 2015

Dr. LOUIS-JOSEPH JANVIER

Diplômé de l'Ecole des Sciences politiques

Membre de la Société de Législation comparée



LES
ANTI-NATIONAUX

(ACTES ET PRINCIPES)

ine ira.

Première édition, 1884



Les éditions Fardin, 2012



Louis Joseph Janvier

DE LOUIS-JOSEPH JANVIER

Diplôme de l'École des sciences politiques

Membre de la Société de Législation comparée

LES

ANTI-NATIONAUX

(ACTES ET PRINCIPES)

inc. inc.

Première édition 1884

Les éditions Fardin 2012

A HENRI PIQUANT

«Les vivants sont gouvernés par les morts»

AUGUSTE COMTÉ



AVANT-PROPOS

La République d'Haïti jouit maintenant du calme le plus parfait. Des trois villes qui, l'année dernière, s'étaient révoltées contre le gouvernement constitutionnel du Président Salomon, Jérémie a capitulé le 18 décembre, Jacmel s'est rendue le 29 du même mois et Miragoâne a été prise le 8 janvier 1884.

Les insurgés de Miragoâne, par un décret qu'ils rendirent le jour même qu'ils inauguraient la guerre civile, avaient osé déclarer M. Salomon déchu de la présidence, lui faisant, entre autres reproches, celui aussi injustifié qu'injustifiable d'avoir violé le secret de leurs correspondances.

Lorsque la ville de Jacmel se mit en rébellion dans le courant du mois de juillet, quelques jours après que le Parlement réuni à la capitale donnait au président, par un vote unanime, la formelle assurance de sa volonté de concourir avec lui au rétablissement de la paix et, en conséquence de ce vote, prenait toutes les mesures propres à amener ce résultat, elle disait dans une des phrases de son manifeste de griefs directement adressée à M. Salomon: «vous avez violé le secret des lettres, oubliant que l'Union postale vous regardait indignée, et que chaque mot qu'on lit dans une lettre est un viol de la propriété».

Au langage qu'ils tenaient le 23 juillet, ces politiciens à courte mémoire devaient opposer des actes qui témoignaient de leur peu de fixité de principes.

Au commencement du mois d'août, ils firent main basse sur le courrier d'Europe qu'apporte aux Antilles un bateau anglais qui touche tous les mois à Jacmel, ouvrirent les plis cachetés qui ne leur étaient pas adressés, et prirent connaissance de leur contenu.

Parmi ces lettres, il s'en trouvait une signée de mon nom. Elle portait l'adresse d'un de mes amis de Port-au-Prince: M. J.J. Chancy.

D'après un témoignage que j'ai les meilleures raisons du monde de croire faux, ma lettre, volée à Jacmel au commencement du mois d'août, fut publiée le 18 septembre seulement – six semaines après qu'on en avait violé le secret – sur un journal de cette ville: l'Écho de la Révolution, par un individu dont j'ignore encore le nom.

Elle fut reproduite, en inexacte teneur, accompagnée de commentaires calomnieux pour moi, dans une brochure trois fois anonyme et non datée, qui fut imprimée probablement à Paris vers la fin du mois d'octobre.

Le 28 de ce mois, j'en reçus un exemplaire par la poste. Le 29, on pouvait lire ceci dans les colonnes de la République radicale:

On nous prie d'insérer la lettre suivante:

Monsieur le Rédacteur,

Hier, il a paru une brochure, intitulée le *Cas de M. Janvier*. Elle ne porte ni nom d'auteur, ni nom d'éditeur, ni nom d'imprimeur. Je défie quiconque de s'en déclarer l'auteur. Moi qui signe tout ce que j'écris, qui combat à visage découvert, je ne puis sérieusement me justifier d'imputations contenues dans des brochures anonymes.

Je vous prie de donner l'hospitalité à ma protestation et d'agréer l'expression de ma haute considération.

(S): Dr. Louis-Joseph JANVIER

Cette brochure, œuvre de quelques Haïtiens désœuvrés, partisans maladroits des révoltés de Jacmel et de Miragoâne, ne pouvait être mise dans le commerce, puisqu'elle était par trois fois anonyme. Pourtant, elle a été distribuée par eux, et à Paris même, à un petit nombre de personnes dans l'esprit desquelles ils espéraient me nuire. Depuis, j'ai appris qu'ils en avaient expédié quelques dizaines d'exemplaires en Haïti par un de leurs affiliés; que celui-ci les faisait circuler à Port-au-Prince.

Par cette exposition brève, sèche des faits, on peut voir déjà que ce qu'on a voulu appeler, en phrases creuses et pompeuses, le libéralisme des insurgés haïtiens, n'était qu'enfantillage et mensonge.

Seuls, les faibles d'esprit et les intéressés peuvent encore y ajouter foi. En France, pays où les pamphlets anonymes courent les rues depuis plus de trois siècles, pays

où tout le monde connaît l'histoire des édifiants démêlés de Beaumarchais avec Théveneau de Morande et Guillaume Angelucci; où, actuellement, devant la place de la Bourse, à Paris, il se distribue chaque jour, au moins une dizaine de brochures non signées dirigées contre les financiers en renom, on ne tient nullement compte des assertions que peuvent contenir ces misérables libelles, et on méprise souverainement ceux qui ont peur d'endosser les responsabilités de leurs écrits. Mais, en Haïti, pays jeune et où l'opinion publique naît à peine, il n'en est peut-être pas tout à fait ainsi.

Aussi, c'est surtout pour mes compatriotes que je rédige ces pages. J'emploie à dessein la forme épistolaire. Mieux qu'aucune autre, elle convient au ton familier dont je crois devoir me servir ici.

Il est des imputations, dont l'absurdité saute tellement aux yeux des plus naïfs, qu'elles ne peuvent pas même exciter l'indignation de ceux contre lesquels on les dirige.

Du reste mieux est de ris que de larmes escripre, comme disait Rabelais, pour ce que le rire est le propre de l'homme.

Je serai homme public probablement toute ma vie. Dès maintenant, je dois apprendre à me laisser calomnier.

D'ailleurs, depuis que j'en ai tâté, je trouve que la chose n'est pas sans charme. On ne calomnie que ceux qui

Louis Joseph Janvier

gênent, et peu d'hommes peuvent être haïs jusqu'à mériter l'honneur d'être calomniés dans l'ombre.

Selon Liautaud Ethéart, la bave des gens masqués ne salit pas. Si, elle salit, mais les baveurs.

Nul n'ignore que la calomnie anonyme est un hommage indirect et forcé que les sots et les lâches ne peuvent s'empêcher de rendre à leurs adversaires.

Ceux qu'on essaie de diffamer par ce moyen savent bien que la vérité apparaît toujours à un moment donné, lorsque luit la lumière définitive, la grande épée: l'Histoire.

En dehors de la satisfaction intime qu'ils peuvent éprouver lorsqu'ils ont conscience d'avoir rempli leur devoir, cette considération seule suffirait à les consoler.

Lis-Jos-Jver.

Paris, Juillet 1884.

Louis Joseph Janvier

A UN LIBÉRAL (?)

DE JACMEL

●

LETTRE OUVERTE

Monsieur,

Vous n'aurez pas besoin de décacheter. Diderot pensait qu'il valait mieux écrire de grandes choses que d'en exécuter de petites. Je suis entièrement de son avis. Je crois aussi qu'il est toujours bon d'échanger ses vues sur les affaires publiques. En tout cas, cela vaut infiniment mieux pour le commun des martyrs, que de faire de la politique à coups de fusil, chose qui est quelquefois désagréable, souvent inutile et toujours dangereuse.

Vous êtes curieux, Monsieur, indiscret même, d'autres diraient indélicat. Je me réjouis fort de vous savoir toutes ces qualités. L'habitude que vous avez de lire les lettres qui ne vous sont pas adressées me procure l'honneur d'être à peu près connu de vous, si tant est que vous soyez quelque peu graphologue.

12 LES ANTI-NATIONAUX suivi de LE VIEUX PIQUET /
Louis Joseph Janvier

Je ne vous connais, pas Monsieur, et, vraiment, je le regrette fort. Que de reconnaissance ne vous dois-je pour tout le bien que vous m'avez fait! Que de bénédictions ne vous devrai-je pour celui que vous me ferez dans l'avenir!

Aussi, pour vous marquer ma gratitude, vais-je répondre de mon mieux, et sans détour, à la question que vous me posiez en septembre de l'année dernière. Excusez-moi de vous avoir fait attendre. J'étais fort occupé des affaires générales de mon pays. Aujourd'hui, que j'ai un moment de loisir, je me mets tout à votre disposition.

Votre question m'était ainsi posée: - «quel mal vous ont fait les libéraux?»

A moi, personnellement, ils en ont fait peu; à mon pays ils en ont fait beaucoup. Eux et les leurs, ils ont été les instigateurs et les acteurs de ce qu'on appelle tant à tort la révolution de 1868; après avoir fui, le 14 octobre 1867, ils ne se sont pas rendus à la capitale le deuxième lundi de juillet 1868, encore qu'ils y eussent été convoqués par le pouvoir exécutif pour ouvrir les séances de l'Assemblée nationale; ils ont brûlé Port-au-Prince en décembre 1869 et, du même coup, ruiné mon père, lequel fut toujours contribuable mais jamais salarié de l'État; en janvier 1870, ils ont fusillé le président Salnave, qui n'était pas responsable ni coupable et, par ainsi, violé eux-mêmes cette Constitution de 1867 qu'ils disaient avoir été déchirée par le successeur de Geffrard. Leurs querelles particulières, leurs rancunes personnelles, leur manque d'énergie et leur manque de courage civique, leurs enfantillages au pouvoir de 1870 à 1874, leur opposition

LES ANTI-NATIONAUX suivi de LE VIEUX PIQUET / 13
Louis Joseph Janvier

mesquine, brouillonne, factieuse même, de 1876 à 1879, ont été des causes de l'accroissement de la dette d'Haïti, et, ce qui pis est, de la ruine du crédit national.

Depuis 1877, j'habite Paris. J'ai eu la douleur d'apprendre qu'ils avaient incendié Port-au-Prince une seconde fois, et incendié aussi la ville des Gonaïves dans le courant de l'été de 1879; qu'ils avaient promené la guerre civile dans plusieurs arrondissements du pays; que, de l'étranger, où ils se retirèrent, ces exploits accomplis, ils continuèrent d'agiter les esprits, de susciter les colères, de fomenter les haines là où ils auraient dû mettre tous leurs soins à prêcher la paix et la concorde.

J'ai su qu'ils n'épargnaient rien pour faire bafouer leur patrie et leur race, en Amérique et en Europe, soit par les livres et les brochures qu'ils publiaient, soit par les télégrammes mensongers qu'ils envoyaient à New York, à Paris et à Londres, soit en menant campagne dans les journaux de la Jamaïque et de la Belgique contre les gouvernants de leur pays, dont le seul crime à leur égard était de leur offrir, au nom de la nation, la rémission de leurs péchés, de leur ouvrir l'accès de la patrie un peu plus souvent qu'il ne convenait de le faire.

J'ai observé que ces libéraux, comme vous les appelez, n'étaient nullement de véritables libéraux; qu'ils étaient dépourvus d'esprit scientifique, qu'ils étaient empiriques au premier chef, car ils en appelaient au fusil pour vider des querelles, qui, parlementaires comme celles de 1789, ne devaient se vider que par la parole ou qui,

économique, financières, politiques même comme celles de 1883, ne devaient être tranchées que par le raisonnement, par la parole ou par la plume.

Je leur ai donné des conseils très fraternels dans mon ouvrage intitulé La République d'Haïti et ses visiteurs; je leur ai fait entendre quelques vérités, quelques avertissements qu'ils auraient eu tout bénéfique à retenir; je leur ai rappelé, entre autres choses, qu'on perçait l'isthme de Panama, et, pour me remercier de mes avertissements, de mes conseils, ils m'ont injurié.

Voulant m'empêcher de parler des affaires haïtiennes, ils ont tenté de m'intimider, j'ai souri à leurs menaces et j'ai continué de remplir mon devoir civique au grand soleil, en signant tout ce que j'écrivais; alors ils m'ont répondu en me calomniant dans l'ombre, en colportant partout contre moi mille vilénies anonymes.

J'ai eu occasion de me convaincre que, par leur persistante maladresse, ils avaient trouvé le moyen de tourner tout le peuple contre eux: urbains et ruraux, riches et pauvres, soldats et commerçants. J'ai remarqué que le paysan, qu'ils traitaient de féroce, que l'artisan, qu'ils ont traité de sauvage, que le bourgeois, qu'ils traitent d'esclave parce qu'ils préfèrent vivre en harmonie avec les lois qu'ils se sont librement données plutôt que d'ensanglanter le pays par la guerre civile, de le voir finalement devenir la proie de l'étranger, j'ai remarqué que le paysan, l'artisan et le bourgeois les exécraient. J'ai vu notamment que les montagnards des environs de Jacmel, que ceux des environs

de Jérémie s'étaient spontanément levés et armés pour courir assiéger, isoler ces deux villes sitôt après qu'elles avaient jugé propice de se mettre en rébellion contre le gouvernement légitime; j'ai mis mon nez dans la gazette: pour savoir que ces paysans, se privant du nécessaire, avaient offert leur récolte entière de café à la nation, afin que les **démons** – c'est là leur expression – afin que les démons qui se cachaient derrière les remparts de ces deux villes fussent châtiés de façon exemplaire ou tout au moins remis à la raison. Ce sont là des faits significatifs et sur lesquels vous feriez bien de méditer, car vous n'ignorez pas, Monsieur, que le paysan, «n'ayant pas assez d'esprit pour raisonner de travers», selon le dire de Montesquieu, mérite qu'on l'aime, qu'on tienne compte de son opinion, surtout dans les États où, étant le nombre, il est la force, où, formant les neuf dixièmes de la population, il doit être une puissance.

J'ai gravé en ma mémoire le récit fantaisiste, grotesque et antipatriotique que de prétendus libéraux, vivant à l'étranger, ont tracé des événements dont Port-au-Prince a été le théâtre les 22 et 23 septembre 1883, et je suis en mesure d'affirmer que M. Brénor Prophète, qui est ministre, M. Tracy Riboul, qui est sénateur, MM. Maximum Momplaisir, Ducatel Ducasse, Moléus Germain, qui sont députés, MM. Aurélien Jeanty, Boisrond Canal Jeune, Justin Carrié, Hibert, Dumortier, Hérard Laforest, qui sont de dignes et fidèles officiers, MM. Ulysse Armand, Mécène Dubois, Valérius O. Rameau, que je connais particulièrement M. G. Boco, les Fortunat et les Chancy, ceux-ci mes amis d'enfance et de jeunesse, ne peuvent avoir commis les actes

qu'ils les accusent, avec une mauvaise foi si évidente, d'avoir commis au cours de la juste répression de l'émeute de septembre.

Tout prouve que vos coreligionnaires politiques sont des novices, qu'ils ignorent le véritable patriotisme, lequel met au-dessus des questions de parti, la solidarité nationale, l'honneur de la patrie. Ils ont manqué à cette solidarité, ils ont forfait à cet honneur lorsqu'on les a vus, en novembre et en décembre 1883, mendiant ou payant partout, à Kingston, à New York, à Saint Thomas, à Londres et ailleurs, la place où ils devaient faire insérer un ultimatum ridicule signé par des agents commerciaux de la Belgique, du Venezuela, et dans lequel la patrie haïtienne était injuriée, menacée. Quand la nation est insultée, l'insulte rejaillit sur chaque citoyen, Monsieur.

J'ai cru pouvoir tirer de là que dans la poitrine de chacun d'eux battait un cœur qui n'avait rien d'Haïtien.

Les passages qu'ils ont soulignés à mon intention dans les pamphlets qu'ils m'ont fait tenir, les journaux d'Europe et de la Jamaïque qu'ils m'ont adressés avec des souscriptions flatteuses ou avec des mentions qu'ils ont voulu rendre ironiques, sans toutefois y parvenir, soyez persuadé, Monsieur, que tout cela ne peut en rien changer l'opinion que je me suis faite sur leur compte.

Je les tiens en maigre estime, en tant que politiciens, parce que je constate encore que tout en se prétendant des parlementaires, ils ne se conduisent pas en parlementaires

sérieux, en doctrinaires; je suis désolé de voir qu'en plusieurs fois, les plus marquants d'entre eux ont déserté leur vraie place, leur seule place: le banc de député du peuple. Dans aucune circonstance, un homme de parlement, véritablement digne de ce titre, ne doit se faire traîneur de sabre, excepté dans une seule: celle où il reçoit le mandat de défendre ses collègues contre une agression venue du dehors, qu'il reçoit ce mandat par vote spécial de l'Assemblée Nationale, et que ce mandat lui est confié pour un moment.

Je les trouve peu conséquent avec les principes, lorsque se croyant esprit ils se font matière, je répète qu'ils sont pour être blâmés, lorsqu'étant à peine bras, ils aspirent à être tête.

Quoi de plus navrant, de plus lamentables à lire que ces petits billets qu'ils s'écrivaient les uns aux autres à Miragoâne, et à la lecture desquels on voit que les chefs eux-mêmes n'étaient pourvus que d'une orthographe insuffisante et auraient un besoin de retourner à l'école primaire!

Quoi de plus accusateur contre la mémoire de Boyer Bazèlais que l'émouvante confession, la plaintive et monotone litanie de Charles Desroches?

Je maintiens que ceux qui s'intitulaient les directeurs d'un parti lequel, gratuitement, se baptisait seul instruit, seul capable de conduire, auraient dû savoir et faire entendre, qu'en politique comme en économie politique, la division du travail, la spécialisation des tâches existe et doit exister; que ce n'est pas aux penseurs ou à ceux qui passent, à tort ou à

raison, pour tels, de se laisser mener par les bravaches et les imprudents, pour lesquels les nombreuses connaissances que doit posséder à fond un politique sont choses de peu de valeur.

Dédaignés par les patriotes en tous pays, ils sont outrecuidants lorsqu'ils osent écrire qu'ils méprisent ceux qui sont aimés, estimés en leur pays et ailleurs; vomis avec répugnance par la nation, ils sont comiques lorsque, tout en se cachant derrière un prudent anonymat qui les honore et les déshonore, ils élèvent la sottise prétention d'exécuter par la plume ceux qui, combattant en pleine lumière, ont droit à leur haine, mais peuvent leur renvoyer, cent fois pour une, dédain et mépris, parce que la droiture, la netteté de leur caractère et leur patriotisme connus ont forcé au respect tous les adversaires sérieux et loyaux; ignorants en histoire, en économie politique, en finances, ils sont risibles, quand ils se battent inutilement les flancs pour parler, au pied levé, de questions financières, historiques ou économiques, qui demandent, pour être abordées et traitées, une longue préparation, une initiation graduelle, de fortes études de sociologie ou de politique générale; piètres Aristarques, ne sachant même pas qu'il existe en rhétorique une figure qui s'appelle la gradation; stylistes monocordes, médiocres, fades, écrivant des choses telles que celle-ci: «appréciation à l'aide de laquelle on pourra apprécier», ils sont burlesques, quand ils essaient de critiquer ceux qui savent varier leur manière de composer pour ne pas fatiguer le lecteur par la monotonie du style; dénonciateurs de leur pays à l'étranger, ils sont ineptes d'accuser ceux qui le défendent d'être des

spéculateurs, alors même que ceux-là vivent notoirement sans souci de faste, sans vanité d'apparat, de représentation déplacée.

Ils n'ont aucune idée des transactions politiques et sont malhabiles au suprême degré quand, par leur conduite impolie, ils s'aliènent à toujours tous ceux qui pouvaient sérieusement les faire accepter du peuple; enfin, théoriciens anémiques, préférant leur famille à la patrie, ils sont insensés de ne pas se tenir à l'écart de la politique dans un pays où on ne la fait pas encore à l'eau de rose.

J'ai mêlé, pour vous plaire, Monsieur, les griefs personnels aux griefs impersonnels, le grave à l'enjoué. Maintenant que vous voilà renseigné sur le chef des griefs, passons, s'il vous plaît, à un autre ordre d'idées.

Je ne veux pas vous laisser dans l'erreur où vous êtes lorsque vous croyez que ce sont vos benoîts amis de Miragoâne qui ont fondé l'École de Médecine de Port-au-Prince, en 1870. En cela, vous me paraissez venir de votre endroit pour demeurer persuadé de pareille chose.

Cette école existait déjà avant peut-être que celui qui était le plus âgé d'entre eux ne fut né. Ainsi, en 1832 et comme le rappelait encore MM. Les Drs. Mahotière et Lamothe, dans deux discours qu'ils prononçaient, au commencement de cette année sur la fosse de ce vieux praticien qui vient de mourir, le Dr. Elisée Duplessis y subissait, avec honneur, ses examens de capacité.

Je connais le mot de Sainte-Beuve: «une défense ferme et décente contre un reproche injuste d'ingratitude, est un devoir aussi sacré que la reconnaissance pour un bienfait».

En quoi voulez-vous, je vous prie, que mes opinions politiques actuelles aient eu à être influencées par ma première éducation médicale?

Vous êtes étonnant. A l'École de médecine de Port-au-Prince, je n'étudiais pas la politique. A Paris, où je l'étudie en ce moment, mes maîtres m'enseignent à être toujours de mon opinion même quand elle est contraire à la leur.

Je vous apprendrai, pour votre gouverne, que j'ai témoigné ma gratitude à mon premier directeur de l'École de médecine d'Haïti, et que je n'en ai pas marchandé non plus le témoignage à celui qui en fut le second. Veuillez lire mon ouvrage intitulé: *Phtisie pulmonaire*, et vous serez édifiés à ce sujet. D'ailleurs, critiquer les actes d'un parti politique auquel appartient un homme, ce n'est nullement manquer d'égard à cet homme, fût-on son fils.

Pour ceux de vos coreligionnaires qui m'ont puérilement reproché d'avoir été l'élève d'un ancien professeur de grammaire, depuis fonctionnaire timoré ou incapable, je mets ceci: je n'ai jamais fait partie des classes dont il fut le régent en 1868. Du reste, à cette époque, je n'étais âgé que de treize ans, et de la politique me souciais autant qu'un poisson d'une pomme.

Faut-il que pour leur plaire, et pour vous plaire, je me fasse l'ami politique de tous mes anciens maîtres de géographie, de rhétorique ou de thérapeutique?...

A ce compte, je serais fort embarrassé. Voyez mon cas: depuis l'âge de quatre ans, je n'ai pas quitté les bancs; j'ai donc eu une foule de pédagogues. Mon père, d'abord, m'enseigna la lecture, l'écriture et les éléments de calcul. Ce parfait citoyen - c'était un protestant, Monsieur, - pour me former la main me fit faire mes premiers bâtons, mes premiers pleins et mes premiers déliés sur une belle ardoise toute neuve. Quels soins il y mettait, et avec quel amour il serrait dans les siens mes petits doigts! Or, ce sont les chagrins à lui causés par Brice et les autres prétendus libéraux, qui ont incendié le Morne-à-Tuff en 1869, ce sont ces chagrins qui l'ont tué.

De 1862 à 1867, j'eus pour professeurs tous ceux qui enseignèrent, pendant ce laps de temps, à l'école Wesleyenne.

De là, j'allai au Lycée, d'où je ne sortis que pour entrer à l'école de médecine. Parmi les professeurs qui s'assirent successivement devant moi dans les chaires de ces deux écoles, quelques-uns devaient, sans doute, se croire libéraux, tandis que d'autres se qualifiaient nationaux, chose dont je n'avais pas à m'enquérir et que, naturellement, j'ai toujours ignorée. Faudra-t-il, maintenant que je suis un homme, que j'aie un matin les opinions politiques que professent actuellement les uns, et que, le matin suivant, je partage la foi politique actuelle des autres?

A Paris, j'ai été l'auditeur assidu de savants qui, considérant la race noire en général, et ne tenant pas assez compte de la traite et de l'esclavage, n'avaient pas la famille chamitique en assez haute estime; j'ai été l'élève d'autres qui voudraient voir Haïti ne pas tant se précautionner contre les convoitises des Américains, et des puissances antiléennes. Me conseillerez-vous d'admettre leur manière de voir?

Aux uns et aux autres, quand ils me faisaient l'honneur de causer avec moi sur ces questions, je leur disais nettement: je ne suis pas de votre avis. Quand je discutais avec eux, ils écoutaient mes objections, mes arguments avec déférence, avec courtoisie. Ils étaient charmants avec moi pendant la conversation, et, elle finie, ne me respectaient et chérissaient que davantage.

Voilà les véritables libéraux.

Vous et les vôtres, en Haïti, vous adorez parodier; vous avez surtout de singulières façons de raisonner. Vous prétendez avoir reçu la révélation du libéralisme comme on reçoit la grâce sanctifiante ou l'inspiration du Très-Haut; vous voulez imposer vos idées à coups de fusil; vous parlez de principes; vous rabâchez une foule de grands mots dont vous ne comprenez ni le sens, ni la portée, et vous ne voulez jamais tenir compte de cette chose qui s'appelle l'émancipation du cerveau.

Sitôt que quelqu'un d'intelligent pense autrement que vous, au lieu de chercher à le combattre par des arguments, vous montez sur vos grands chevaux, vous faites

les fendants, vous vous retranchez derrière ce que, si comiquement, vous croyez être votre dignité et qui n'est que votre impuissance, ou bien vous le calomniez, vous le ruinez en son crédit, en sa réputation, quand vous ne le menacez pas de mort. Puisque vous critiquez les autres, vous devez admettre qu'on vous critique. Mais voilà, vous vous croyez plus haut que les monts et vous ne souffrez pas la contradiction.

Si vous voulez qu'on vous tienne pour libéraux il faut que vous remplissiez l'idéal de Stuart Mill. Il faut laisser tout dire, ne pas croire qu'il est des choses dont il n'est pas bon de parler; il faut laisser discuter vos prétendues qualités, votre soi-disant, origine supérieure, ce stupide préjugé de couleur qui vous aveugle. Si vos adversaires ont tort, il faut qu'ils puissent s'expliquer, car alors ils ne peuvent vous faire de mal; s'ils ont raison, vous devez encore leur donner la parole de peur de tuer les vérités qu'ils pourraient faire éclore. Qui étouffe une opinion se déclare infailible. On peut penser autrement que vous et avoir raison. Comme vous n'acceptez nullement qu'on mette en discussion votre prétendu mérite et vos prétendus droits exclusifs au gouvernement d'Haïti, vous n'êtes nullement des libéraux. Il vous faut ou renoncer au mot, ou bien accepter les charges qu'il porte.

Ce ne sont pas vos amis politiques, qui m'ont envoyé en France, Monsieur, c'est la nation, et nul Haïtien de mon âge, j'ose le dire, sans modestie fausse et sans orgueil déplacé, nul homme de mon âge ne l'a mieux que moi servie par la plume et par la parole.

Lorsque je partis d'Haïti, M. Aubry était directeur de l'École de médecine, M. Thoby était secrétaire d'État de l'Instruction Publique, M. Canal était président de la République. C'était mon tour de partir, parce que j'étais l'étudiant qui donnait le plus d'espérances alors; parce qu'à dix neuf ans, chargé de donner des conférences de botanique, entre ma vingtième et ma vingt deuxième année d'âge, je fus aussi chargé de donner des conférences d'ostéologie, de pathologie externe et de petite chirurgie devant les nouveaux élèves qui affluaient chaque année à cette École.

Je n'avais bénéficié d'aucune faveur indue, extraordinaire. Je ne devais aucune reconnaissance particulière au gouvernement haïtien d'alors, pas plus qu'un jeune Français, républicain de conviction, envoyé à l'école de Rome ou à l'école d'Athènes, sous un gouvernement monarchique, n'aurait été tenu toute sa vie à une reconnaissance absolue envers une forme de gouvernement ou des gouvernants futurs qui ne seraient pas les préférés de son cœur.

Eh bien, Monsieur, lisez pourtant ma thèse de doctorat en médecine, et vous constaterez que, encore que je l'eusse écrite et soutenue alors que M. Thoby était déjà exilé, je la lui ai dédiée et l'ai dédiée aussi à M. Boisrond Canal, qui n'était plus président. De plus, il est bon que je vous fasse observer que si M. Thoby est actuellement un libéral – dans le sens où vous entendez le mot – MM. Canal et Aubry sont des nationaux. D'ailleurs, eussé-je été protégé directement par Bazalais, en 1877, alors qu'il était chef de l'opposition à la Chambre, que je ne me serais pas cru lié envers lui

aujourd'hui, et encore moins envers la queue de son parti. Dans aucune circonstance de la vie, je ne consentirai à m'enrôler sous la bannière de ceux qui renient ou calomnient leur race, dès l'instant qu'ils voient que les moutons d'autrefois ne veulent plus se laisser conduire par eux.

Au-dessus des hommes qui passent, Monsieur, il existe la collectivité nationale, et je suis à elle de tout mon sang, du plus profond de mon cœur.

Ma première reconnaissance, je la dois aux paysans haïtiens. Je suis petit-fils de paysan. Ce sont eux qui se saignent, qui suent au soleil, pour que les fils de ceux qu'ont ruinés et tués les révoltes permanentes fomentées par une poignée de politiciens cupides ou ignorants, aillent étudier gratuitement au Lycée et à l'École de médecine de la capitale d'Haïti, puis dans les plus hautes écoles de Paris, à côté des fils de ducs et de princes.

Ce sont eux qui me nourrissent, depuis mes vingt deuxième années, et le cerveau et le corps. J'ai prouvé que je les aimais pour eux-mêmes et non pour moi. Lorsque je défendais le gouvernement de mon pays, avec cet acharnement que vous avez qualifié de fanatique, contre les calomnies anonymes de quelques Haïtiens dénaturés et renieurs, c'était, au fond, leur cause que je servais. Cause noble et sainte!

Consultez aussi mes ouvrages écrits spontanément en leur faveur, longtemps avant tout prélude d'insurrection, en pleine paix, et dites-moi si personne au monde, si aucun

Haïtien surtout, a parlé d'eux avec la même chaleur, avec le même débordant et sincère amour que j'ai mis à les montrer sous leur véritable jour.

Les grandes pensées viennent du cœur, dites-vous. Je le sais, Monsieur. Je sais, de plus, que le mot est de Vauvenargues, ce que vous ignoriez probablement, car vous avez omis de citer, pour mieux appuyer votre citation, le nom de ce théoricien de l'action, lequel, dit Michelet, «employait la passion comme degré pour s'élever un escalier qui monte à la grandeur, aux nobles résultats qui serviront le genre humain».

Je mets si bien en pratique la maxime de Vauvenargues que, me résumant, je répète: par-dessus cent, mille, dix mille personnes, et tout en respectant les convictions de chaque individu, les aspirations et les idées des immenses collections d'hommes à qui je dois tout me sont sacrées: devant elles, je m'incline d'abord, obligé que je suis de les servir.

Vous voyez, Monsieur, que la reconnaissance reste toujours une vertu noire, même pour moi, si tant est que les vertus aient été distinguées, classées en blanches et en noires. Quelle manie du préjugé vous avez!...

Pour les noirs qui ne savent pas réfléchir et à qui vous arrivez trop souvent à faire voir le soleil à minuit, la reconnaissance est une vertu tout étroite, mesquine, personnelle, objective, si je puis ainsi dire; pour les noirs instruits, ou qui savent réfléchir, la reconnaissance est une

vertu, impersonnelle, subjective, si je puis ainsi dire, pleine de largeur et de grandeur.

Je regrette vivement, Monsieur, que vous n'ayez discuté à fond «mes deux morceaux de littérature». J'adore la discussion, d'où qu'elle vienne, qu'elle soit courtoise ou non. Plus sincèrement libéral que vous, je sais que c'est de la discussion que jaillit la lumière, que c'est la discussion de l'esclavage qui a émancipé la race noire; que la discussion franche, nette, entière du préjugé de couleur peut seule tuer ce préjugé.

Vous vous êtes borné «à quelques légères indications sur certains points», et c'est vraiment fort dommage. Il est vrai que cela vous était plus commode et plus simple. Nous allons discuter par le menu.

Je vous chercherai noise, parce que vous avez mal compris la phrase dans laquelle je disais à mon ami Chancy: «c'est à vous de voir et de savoir quelle machine je serai à votre service, si l'on me donne le temps de finir mes études diplomatiques».

Pourtant je vous tiens compte, et vous remercie même de la bonne intention dont vous avez fait preuve à mon égard, en établissant un rapprochement entre elle et celle où, d'autre part, j'affirmais vouloir rester absolument maître de ma personne «tout en servant mon pays».

Mais pourquoi avez-vous ajouté après les mots: «tout en servant mon pays» ceux-ci «c'est-à-dire M. Salomon».

Louis Joseph Janvier

Voilà qui manque de loyauté et n'est pas de bonne guerre. Je n'avais pas mis le «c'est-à-dire M. Salomon».

Quand donc vous débarrasserez-vous, libéraux bizarres, de ces habitudes d'imposture et d'hypocrisie qui vous font tant de mal aux yeux des hommes véritablement instruits, patriotes, sensés?

Puisque, selon vous, M. Salomon, c'est le pays, le jour donc que cet homme d'État mourra, ce que je souhaite qui arrive le plus tard possible, le pays tout entier mourra avec lui. Et si encore M. Salomon est la nation, c'est que vous n'êtes rien, vous et les vôtres, et alors, pourquoi vous révoltez-vous contre lui, c'est-à-dire contre la nation?

Facétieux Jacmélien, il est dangereux d'essayer d'être spirituel en dépit du bon sens, de la logique. Devant les simples, les naïfs, cela réussit quelquefois, mais devant ceux qui savent raisonner, on risque fort de passer pour un sot.

Je disais textuellement ceci dans ma lettre: «je ne tiens nullement à être scribe ni ici (à Paris), ni là-bas. Je servirai mon pays de ma plume et de ma parole, mais en restant toujours absolument maître de ma personne et nullement sous la dépendance de qui que ce soit». Voilà qui est clair, qui ne prête à aucune équivoque. Puisque vous possédez si mal le français que vous n'avez pu saisir le vrai sens de la phrase qui contenait le mot «machine», que n'avez-vous consulté le dictionnaire de Littré? Ce livre vous aurait appris que le mot **machine** a vingt deux acceptions en français, tant au propre qu'au figuré. Je cueille, pour votre

Louis Joseph Janvier

édification, cette seule petite phrase de Mme de Sévigné citée par Littré «L'amie (Mme de Maintenon) de mon amie est la machine qui conduit tout». Elle a été tirée d'une lettre que l'inimitable épistolière écrivait en juillet 1680. Or, lisez Michelet, et vous verrez quelle machine terrible était déjà Mme de Maintenon, en 1680, cinq ans avant la révocation de l'édit de Nantes.

Si vous aviez consulté votre Littré, au lieu d'agir comme un ours qui veut faire des grâces, comme un Béotien, vous vous seriez abstenu de me comparer à un instrument de destruction comme l'est le canon Krupp ou comme l'était la catapulte. Voyez-vous, Monsieur, l'antiquité a bien vieilli de nos jours. Il est même passé de mode d'en rabâcher les oreilles aux ignorants. En toutes choses, les anciens nous étaient inférieurs. Du reste, les républiques démocratiques de nos jours ne ressemblent que de fort loin aux républiques oligarchiques d'autrefois. Pour toutes ces raisons, et encore qu'elle me soit connue, amie même, à l'antiquité, je préfère les temps modernes, qui sont plus instructifs.

J'ai été froissé d'être assimilé à une machine de guerre, dans le sens absolu où vous prenez la chose. Je n'ignore point qu'au figuré, et dans les bonnes acceptions du terme, dans certains cas, un homme politique peut être considéré comme une machine. Dans ce sens l'expression constitue un idiotisme charmant ou vigoureux, selon le cas.

Le mot machine revient souvent dans Michelet, sous vingt aspects, avec vingt sens différents. Quand il parle de l'administration française sous Louis XIV, l'Historien dit

ceci: «on voit même que, de temps en temps, il y a des parties de la machine qui ne vont plus; ou si elles vont, c'est qu'elles sont poussées et que quelqu'un travaille à leur place. Le grand machinateur Colbert, à chaque instant, se fait machine et roue».

Puisqu'un chien regarde un évêque, comme le répétait souvent Musset et s'il est permis de comparer les grandes choses aux petites, pardonnez-moi mes comparaisons, compère, et retenez ceci: le jésuite est une machine. La règle de la Compagnie est dure: obéir comme un cadavre. *Perinde ac cadaver*. Donc, le jésuite est une machine. Mais quelle? Une machine supérieurement organisée, disciplinée, qui mena des foules d'hommes, qui transforma et remua le monde. Voyez plutôt: Sublet des Noyers aida Richelieu dans sa grande œuvre; Annat, Ferrier, La Chaise, Tellier menèrent Louis XIV; Bourdaloue vit se presser autour de sa chaire toutes les étoiles qui recevaient leur lumière des rayons du roi Soleil; Nithard gouverna l'Espagne à la mort de Philippe IV; Porée fut le maître de Voltaire, lequel est un des pères de la Révolution française; Huc vit la Chine et la fit voir; Charlevoix est un maître écrivain qu'il faut consulter quand on veut bien parler des Antilles; la Valette fit faillite à la Martinique; Pérusseau chapitrait Louis XV; d'Aubanton terrifiait Philippe V d'Espagne, François Xavier a été surnommé l'apôtre des Indes. D'autres jésuites colonisèrent le Paraguay et l'énergèrent pour plus d'un siècle. Pombal chassa la compagnie du Portugal, cela tua le Grand Marquis; Choiseul la chasse de France, par la Dubarry, ils firent chasser

Choiseul du ministère. Les pays ont toujours eu peur du général des jésuites. Il y a machine et machine, Monsieur, et la langue française est singulièrement souple. Qui ne l'apprend que dans les grammaires, ne la possède qu'à demi; qui ne l'écrit que d'après les manuels lexiques, les vocabulaires, n'est qu'un ignare.

On peut ne pas se connaître en idiotismes quand on détrousse légalement ou illégalement les bons paysans qui habitent sur les coteaux tout embaumés par le sucrin et les papayers que la Gosseline arrose, mais vos complices de Paris sont d'une balourdise vraiment sans seconde, lorsqu'ils montrent qu'ils les connaissent si mal, puisqu'ils ont stupidement reproduit vos critiques qu'on eût pardonné à peine à un calicot.

Si vous le voulez, Monsieur, nous élargirons un peu la question. Elisée Reclus, faisant allusion à la Convention, monstre convoquée à Philadelphie par le Président Johnson, en août 1866, convention qui devait voter un programme favorable à la politique du remplaçant de Lincoln, s'exprime ainsi: «les républicains y seraient admis comme les démocrates, les hommes du Sud comme les hommes du Nord. Avec une pareille machine de guerre, il (Johnson) espérait être invincible». *Annuaire des Deux Mondes*, 1866 - 1867, page 596.

La Convention s'étant réunie, se mit lestement à l'œuvre. En trois jours, tout fut fini.

«trois jours avaient suffi à cette cohue disparate pour se mettre d'accord sur toutes les grandes questions qui agitaient le pays». Reclus, p. 609, in *codem loco citato*.

Hein! Voilà une machine intelligente! Tâchez donc, indisciplinés et surprenants libéraux, de vous concerter ainsi qu'ont su le faire les démocrates des États-Unis. A l'avenir, tâchez d'emprunter aux anciens partisans de Jefferson Davis, de Stonewall Jackson et de Lee, auxquels vous ressemblez... en petit, l'ensemble, l'amour du travail, la résignation et l'esprit de repentance dont ils ont su faire montre depuis l'avortement de leur criminelle tentative de sécession. Ce sera tout bénéfique pour la jeune Haïti.

A Jacmel, sous les boulets de l'armée assiégeante, vous vous disputiez entre vous ainsi que se disputaient les Byzantins sujets de Constantin Dracosès sous les boulets de Mahomet II. Pomié s'illustrait par son «A Dieu vat!» qui restera fameux. En sa proclamation du 13 août, Barjon criait: Vive Dieu! Et veillons nos lauriers! C'est pharamineux!

Le premier trouvait Bruno mou et hâbleur; Barjon qui porte si bien son nom (1), ne pouvait s'entendre avec Thoby et refusait de donner plus d'une demi-piastre au commodore Pomié. D'où colère. Celui-ci, grand homme de mer, s'il en fut, aurait été si heureux s'il avait voulu consentir à couler des

(1). En patois haïtiens, *Barjon* signifie petit requin.

jours paisibles à Corydon ou à Gonaïves, au milieu de sa famille; s'il avait voulu se contenter d'exploiter ses salines, de mener par le golfe de la Gonâve son beau petit navire dont il eût été l'amiral incontesté?

Que vous êtes gamins, mes frères, et combien vous me feriez rire si, à chaque instant, vous ne mettiez tout en question, en plaisantant avec les intérêts les plus sacrés de ma patrie et de ma race!

Apprenez d'abord la langue, journaliste improvisé; lorsque vous en posséderez toutes les finesses, vous étudierez les sciences politiques et sociales, si toutefois le temps vous en reste.



Je n'ai soutenu que le talent diplomatique du personnage énigmatique dont vous avez interrompu la carrière par votre belle indiscretion, était tout à la surface. J'en puis parler à mon aise; je suis du bâtiment. Mais vous, de quel droit vous mêlez-vous de ces choses? Quand on veut infirmer un jugement prononcé par quelqu'un dont tout le monde connaît le nom, au moins doit-on commencer par décliner le sien? D'où sortez-vous? Pourquoi n'avez-vous pas signé, encore que vous tinssiez un fusil à la main, encore que vous vinssiez de lire mes pensées sur les anonymes. Est-ce que, par hasard, vous uniriez la force du lion à la prudence du serpent? Craigniez-vous d'être ridiculisé?

J'ai soutenu aussi qu'il n'était pas grand clerc en matière de finances. Est-ce ma faute à moi, s'il l'a avoué par lettres à Éthéart et si celui-ci, encore qu'il n'en eut pas le droit, a publié ces lettres dans un livre intitulé: le Gouvernement du Général Boisrond Canal. La France et l'Emprunt de 1875?

Est-ce ma faute aussi si ce fonctionnaire, connaissant mal son pays et son époque, s'en est laissé conter et imposer par de fallacieux conseillers qu'il doit bien mésestimer aujourd'hui?...

Ce que je pensais de MM. François Manigat, Légitime et Guillaume Manigat, je le pense encore. Je puis me tromper sur leur compte car nul n'est infailible, mais ce que je pense, je le dis, en ayant le droit, et le signe.

Les ennemis de l'un d'eux ont autrefois fait circuler le bruit que M. Jules Ferry, président du Conseil et ministre des Affaires Étrangères en France, verrait d'un œil peu favorable sa nomination par le gouvernement haïtien au poste de Paris. On donnait pour prétexte à cela que celui dont je veux parler aurait assisté à des réunions publiques pendant la Commune. Cette assertion était dénuée de fondement. La raison, si tant est qu'elle ait été présentée, ce dont je doute, eût été mauvaise. M. Ferry vient de nommer représentant de la France en Égypte, M. Camille Barrère, qui fut condamné pour avoir pris part aux actes de la Commune.

M. Roques de Filhol, ancien déporté à Nouméa pour faits perpétrés par lui sous la Commune, est actuellement

député d'un des collèges suburbains de Paris et, par conséquent, collègue de M. Ferry. Un M. Andrieux, qui vient de mourir consul de France à Jersey, lorsqu'il fut nommé à ce poste, n'avait d'autres titres que ceux d'ancien communard et d'amnistié frais débarqué de la Nouvelle Calédonie.

Je rappelle ces faits uniquement pour satisfaire à l'irrésistible passion que j'ai de courir sus aux erreurs et aux préjugés où que je les découvre.

Quant à Henri Piquant, il est mort. Il est tombé victime de la rancune de ceux à qui il avait fait grâce en 1879, et qu'il aurait pu faire écharper alors s'il l'avait voulu. Ils l'ont tué, vos complices de Miragoâne. Leurs balles le cherchaient partout. Lui, dédaigneux et vaillant, sachant qu'il était visé spécialement par des tireurs embusqués, il allait au devant d'elles.

C'était un noble cœur, un grand cerveau, un grand caractère. Il faisait l'orgueil et l'espérance des siens qu'il n'avait jamais reniés. Haïssant tout ce qui est noble, haut, héroïque, magnanime, les prétendus libéraux l'avaient en exécration particulière: donc ils l'ont tué.

A Paris, il eût été l'homme de la situation. J'ai vécu pendant près de sept mois à ses côtés, en 1882. Nous nous en allions par les rues, bras dessus bras dessous, ainsi que deux frères. On s'arrêtait, sur son passage, pour admirer sa beauté mâle, sa noble prestance. J'étais orgueilleux de lui, ravi d'être dans son ombre. Dans tous les salons où je le présentais, on

s'extasiait sur sa tenue absolument correcte, sur ses manières polies, élégantes et distinguées.

Ambassadeur, il n'eût pas été un commis, un représentant de maison de commerce, ne pouvant lever la main sans un geste de son patron. Il eût compris qu'il ne fait pas partie du rôle officiel d'un ministre de publier des télégrammes annonçant seulement comme probable le succès des troupes de son gouvernement sur un parti d'insurgés. Il eût su montrer de l'initiative, de l'entregent, du flair. Il aurait su agir, parce qu'il professait que, quand on est pantin, on ne représente pas un peuple.

D'un tact parfait et d'un goût exquis en toutes choses, il tournait un compliment comme pas un. Il charmait, dominait, conquérait tout le monde. Adroit autant que discret, patriote autant que généreux et fier, il était d'une souplesse, d'une finesse d'esprit vraiment admirables.

Il avait le sens, l'intuition des choses. Ce qu'il ne savait pas, il le devinait. Et il savait tant de choses!...

Nous avons passé de longues heures ensemble des après-midi pleines à fouiller toutes les questions militaires, diplomatiques ou financières qui se rapportaient à l'avenir d'Haïti. Nous devisions complaisamment sur les secrets mécanismes des budgets français et anglais, et il m'expliquait, par le menu, le budget haïtien.

Il se passionnait, pour notre histoire nationale, et notre littérature, il la goûtait avec délices. Il pleurait quand je lui disais les exquis poésies d'Oswald Durand, si

vraiment haïtiennes, tant originales d'allure. Sa confiance en son pays, son amour de sa race n'étaient égalées que par la vénération qu'il professait pour leur plus éminent représentant vivant qu'il brûlait de servir encore, et par le culte pieux qu'il gardait à la mémoire de nos aïeux.

Piquant a été frappé au champ d'honneur un mois après que vous autres, à Jacmel, vous aviez traitreusement assassiné Maille Jean-Jacques, Aristide Désiré, Milien Jean-Jacques et Vériquain, qui tous quatre m'aimaient aussi de vive affection.

Je suis de Morne-à-Tuff comme ils en étaient et comme en sont ceux-ci: Mentor Victor, Plaisil Roc, Ricqlès Fortuné, Prudent, Bouchette Lamarre et cent autres qui, chaque jour, exposaient vaillamment leur poitrine aux balles de prétendus braves, lesquels, pour donner un témoignage d'intrépidité farouche, se cachaient obstinément derrière les remparts de Miragoâne, de Jérémie et de Jacmel.

J'ai joué sur les genoux de Désiré, qui était presque mon parent, et je connaissais Vériquain depuis mon enfance.

Les deux Jean-Jacques, amis intimes de mes cousins morts, reportaient sur moi toute l'amitié fraternelle qu'ils avaient eue pour eux; leur père, le général Milien Jean-Jacques, compagnon d'armes de mon père, entre 1832 et 1843, alors qu'ils servaient dans le même régiment, me serrait sur son cœur quand j'allais lui faire visite en son cottage des hauteurs de Bizoton, en son Paradis tout empli de plantes rares, tout parfumé de roses.

Qu'est-ce que les libéraux m'ont fait? Demandez-vous, indiscret Jacmélien, vous le savez, maintenant. Pour asservir ma patrie, pour la ruiner au profit des Jamaïcains, pour la livrer pieds et poings liés aux usuriers à qui ils empruntaient de l'argent à 500 pour 100, ils assassinaient froidement, à coup sûr, les meilleurs de mes amis.

Il n'est pas nécessaire de se décerner à soi-même, et gratuitement, le brevet de civilisé (?), pour savoir pleurer ses morts. Ce ne sont pas les seuls prétendus libéraux qui ont le monopole des larmes. S'ils font entendre des gémissements et des lamentations sur la place publique, s'ils veulent que tout le monde partage leurs tristesses et leurs deuils, s'ils vont partout, contant leurs angoisses et leurs douleurs, dont ils sont les seuls responsables, puisque ce sont eux qui commencent toujours les premiers, nous, les nationaux, nous savons pleurer aussi, mais nous sanglotons chez nous, pour que personne ne nous voie faiblir. Prenez garde, mes mignons, vous commencez à lasser la patience des plus patients! Vous abusez vraiment trop de la magnanimité des plus sentimentaux.

Oui, j'ai avancé, et je maintiens qu'un parti politique qui monte au pouvoir et y veut rester, doit avoir ses hommes à lui partout, et surtout dans les postes supérieurs de l'Administration.

Eh bien qu'y a-t-il là d'étonnant? C'est ainsi qu'on agit en tout pays sérieux, aux Etats-Unis, en France, en Angleterre. J'ai déjà longuement expliqué tout cela dans: la

République d'Haïti et ses visiteurs. Relisez-y le chapitre intitulé. En Haïti comme ailleurs.

Après 1879, on avait négligé d'épurer toutes les branches de l'Administration. Qu'est-il arrivé? Pendant le cours des insurrections de l'année dernière, on a vu les fonctionnaires quitter les bureaux dans lesquels ils étaient employés, et courir s'armer dans l'intention de renverser le gouvernement. On a vu ceux qui drainaient l'argent du pays, insulter à la misère des fidèles et des patriotes dont les parents combattaient devant Miragoâne; on a vu d'anciens Haïtiens qui, dans le pays même, se sont naturalisés étrangers et qui, spectacle scandaleux! Y vivent encore et se gorgent de la sueur de ceux qu'ils ont reniés, on les a vus édifier de nouvelles fortunes; on a vu les commis des ministères qui se faisaient traitres, en envoyant des renseignements aux insurgés et aux renégats, leurs complices, à l'étranger.

Le haut personnel gouvernemental s'est trouvé paralysé par les bureaux.

Et alors on a constaté que, quoique je fusse en France depuis sept ans, je savais ce qui se passait en Haïti aussi bien que quiconque.

Maintenant, Jacmélien, savez-vous ce que c'est qu'un appareil gouvernemental? Non, peut-être. Eh bien, voilà ce que c'est: un parti politique intelligent, bien organisé, doit avoir ses ambassadeurs, ses ministres, ses financiers, ses journalistes, ses orateurs, ses historiens, ses poètes, ses

musiciens, ses chansonniers, ses femmes instruites et élégantes, enfin tout ce qu'il faut pour instruire, captiver, attirer, retirer et menacer. Quant à l'armée, elle est au pays, au gouvernement. La discipline n'a rien à voir avec la liberté. L'armée n'a pas et ne doit pas avoir d'opinion politique. C'est encore une de vos faiblesses, politiciens corrupteurs, que de vous adresser à ses chefs pour essayer de les porter à trahir leur devoir. Vous les mettez en colère contre vous, car vous les insultez.

Vos journalistes faisaient rire. Ils manquaient de flamme; ils étaient ignorants et puérils. Ils ne savaient pas argumenter. Ils publiaient des rapsodies et y intercalaient des chansonnettes de café-concert au lieu de parler en politiques. Ils ne signaient pas leurs écrits parce qu'ils avaient encore moins de titres que de convictions. Ils ne pouvaient agir sur l'opinion.

Lescoufflaire donnait dans le burlesque; les rimes du petit-fils de Philizaire Larraque, si pauvres qu'on était tenté de leur faire l'aumône, avaient triste mine.

De l'autre côté, on voyait des diplomates imberbes, mais pourtant très instruits, très chatouilleux de l'honneur national, des ministres qui dépassaient à peine l'âge constitutionnel. Les uns et les autres ont forcé au respect, ont rempli admirablement leur devoir. Et tout en haut, il y avait un financier, un orateur, un diplomate, un poète en prose, un charmeur des foules, une tête enfin, une grosse tête. Où était votre tête? Vous en aviez plusieurs. Elles étaient toutes petites comme cayemittes sauvages, et vives

comme des calebasses sèches. Elles manquaient de décision, d'esprit de suite et de vigueur. Et puis, vous n'aviez pas un programme économique court et précis, en une seule phrase: «la terre au paysan».

De là votre isolement, votre écrasement.

Méditez et discutez, compères, cela vous donnera de la pulpe cérébrale. Je vous répète ici ce que je vous disais, à vous tous, en 1882: «ne touchez plus au fer qui donne la mort (1)».

C'était bon autrefois, alors que nous avions des chefs qui, jusqu'à un certain point, eussent mérité les reproches et les injures de ce filandreux Camiero. Aujourd'hui que nous sommes émancipés: nous voulons bien être conquis par la discussion, mais nous avons horreur d'argumenter à coups de fusil. Prenez votre plume, mais laissez dormir le canon.

Et maintenant, éminent cacographe, châtelain de Nectoux, Talavigne, Ménessier, Pavillon et autres lieux, je vais vous raconter comment j'ai été amené à écrire la lettre et l'article qui vous passèrent sous les yeux – car vous êtes curieux – au mois d'août de l'année dernière.

(1). République d'Haïti et ses visiteurs, page 498.

Louis Joseph Janvier

Le 6 juillet, le journal Paris publiait ceci:

Nous recevons la lettre suivante:

QUESTIONS HAÏTIENNES

Paris, 5 juillet 1883.

Monsieur,

Permettez-moi de répondre quelques mots à un article qui a été publié dans la France, ces jours-ci, sur la question haïtienne, et qui fourmille d'erreurs historiques et géographiques.

On a insinué que le droit était pour ceux qui, le 27 mars dernier, avaient surpris la petite ville de Miragoâne et s'en étaient emparés sans coup férir. C'est là une erreur et voici qui le démontre: le général Salomon a été élu président de la République haïtienne par la chambre et le Sénat réunis en Assemblée Nationale. Le mandat présidentiel lui est confié pour sept ans. La Chambre et le Sénat se réunissent en ce moment à la capitale, et la Constitution de 1879, qui n'est nullement calquée sur la Constitution fédérale des Etats-Unis, mais qui ressemble bien plutôt aux lois constitutionnelles françaises de 1875, est en pleine vigueur dans toute l'étendue de la République, excepté sur les territoires des deux arrondissements de la Grande Anse et de Nippes, lesquels sont déclarés en état de siège parce qu'y

Louis Joseph Janvier

sont situées les villes de Miragoâne et de Jérémie, occupées en ce moment par les insurgés.

D'aucuns répètent que M. Salomon est imbu de préjugés de couleur et qu'il nourrit des rancunes contre les mulâtres d'Haïti. Rien n'est plus faux.

Dans un discours qu'il a prononcé à Port-au-Prince, le 29 avril de cette année, il a fait justice de toutes ces calomnieuses et sottes imputations. Il a insisté sur ce fait que sa femme était une blanche, une Parisienne, et que, s'il avait eu des enfants d'elle, ceux-ci seraient des mulâtres; il a montré combien sa conduite avait été magnanime envers tous ceux qui, pendant vingt ans, l'avaient tenu éloigné du sol natal, qui avaient fait fusiller ses parents et qui l'avaient injurié alors qu'il était pauvre, seul, abandonné sur la terre d'exil. Il aurait pu ajouter que son ministre de l'intérieur, M. Ovide Cameau, était un mulâtre; que le représentant d'Haïti à Washington, M. Preston, était un homme de couleur aussi blanc de peau qu'un Belge, il aurait pu faire observer que tel était aussi le cas de M. Charles Villevaleix, le ministre résident d'Haïti à Paris et à Londres; que tel était le cas de M. Thomas Madiou, l'intérimaire du ministère de la guerre, lequel est titulaire des portefeuilles de la justice et des cultes. Nombre d'officiers, commandant les divisions administratives de la République, sont des mulâtres, entre

autres le général Fontange Chevalier (1), qui est à la tête de l'arrondissement des Cayes, où il déploie un zèle très louable au service du chef constitutionnel.

D'ailleurs, ainsi que M. Schœlcher l'avait déjà prouvé et ainsi qu'il est rapporté dans mon livre intitulé: la République d'Haïti et ses visiteurs, les noirs n'ont jamais eu de préjugés de couleur, au contraire, ce sont eux qui en ont toujours souffert.

M. Salomon a si peu pillé le Trésor, ainsi qu'on l'en accuse, que c'est grâce à sibi administration que les capitaux français commencent à pénétrer en Haïti, cela depuis qu'il y a fondé une Banque nationale, laquelle fait toutes les opérations de trésorerie de la République.

(1). Les noirs forment en Haïti la très grande majorité de la population, car sur environ un million d'habitants on ne compte guère plus de cinquante mille mulâtre. (Le propagateur, journal de la Martinique 1883).

«Les mulâtres forment à peine le dixième de la population; loin d'être exclus des emplois publics, ils sont appelés à partager une bonne partie des fonctions publiques. Des cinq secrétaires d'État du Président Salomon, deux sont mulâtres, sa femme est une blanche». (Le New-York Herald du 14 avril 1884).

Les échanges de cette «île merveilleuse», - qui d'ailleurs «ne produit plus de sucre», - ces échanges s'annonçaient brillants pour cette année, et ce sont les insurgés de Miragoâne, dont le premier soin a été de déclarer par décret dit révolutionnaire (?), que les impôts étaient abolis, ce sont eux qui paralysent, pour l'instant, les affaires commerciales de tous les ports d'Haïti (1).

Ces «honnêtes gens» n'ont aucun respect de lois qu'ils croient au-dessous d'eux. Ils savent que le Sénat et la Chambre sont les principaux gardiens de la Constitution; ils n'ignorent point que ces deux Chambres ont seules le droit d'agir au nom de la Constitution; ils savent que c'est au Parlement haïtien, qu'appartient le devoir de régler les libertés nécessaires au peuple haïtien, dont il est le mandataire formel, et pourtant, méprisant les amnisties présidentielles, ils ont mieux aimé livrer leur patrie, qu'ils disent tant aimer, à toutes les chances, à tous les dangers, à toutes les tristesses, à toutes les horreurs, à toutes les désolations de la guerre civile.

Les véritables libéraux sont ceux qui respectent la loi, qui n'ont d'autres armes que l'article de journal, le livre, la parole, le bulletin de vote, et qui, dans aucune circonstance, ne veulent livrer leur pays à la guerre intestine, à l'anarchie.

(1). En abolissant les droits à l'exportation, les insurgés de Miragoâne comptaient décider en faveur de leur cause les commerçants haïtiens et étrangers, qui font le trafic d'exportation du café, du coton, du cacao, du campêche, etc. Singuliers financiers et...

Les insurgés n'occupent que le littoral de la ville de Jérémie et un quartier de la ville de Miragoâne. Le gouvernement est si peu avide de leur sang si plein de mansuétude, qu'il voudrait les porter à se rendre par la famine plutôt que d'ordonner un assaut dans lequel nulle vie ne serait épargnée.

De toutes parts, de nombreuses adresses sont couvertes des signatures des Haïtiens les plus marquants et les plus honorables, et elles sont envoyées au président d'Haïti pour l'assurer de la confiance de la nation; les commerçants étrangers ont mis spontanément un million à la disposition du gouvernement, et ils ont fait remettre au président la plus flatteuse de ces adresses (1).

(1). Les adresses venaient de Saint-Marc, du Môle Saint-Nicolas, du Cap, de Milot, de Port-de-Paix, de Marigot, de Bainet, de Saint-Louis du Nord, de l'Arcahaie, des Cayes, de la Plaine-du-Nord, du Quartier-Morin, de Fort-Liberté, de Limonade, de Gros-Morne, de Port-au-Prince, de Pétionville, de la Croix-des-Bouquets, de la Grande Saline et furent publiées dans le Moniteur avant le 23 mai, avant l'insurrection de Jérémie. L'adresse du commerce étranger, en date du 18 mai, fut publiée sur Le Moniteur du 24 mai. Les autres communes de la République firent parvenir leurs adresses à la capitale en mai et en juin. Elles furent toutes publiées dans le Moniteur avant le 23 juillet. Jacmel aurait dû comprendre la portée de cet immense mouvement de l'opinion, et se garder de la folie d'imiter Jérémie.

On a soutenu que, depuis 1804, il y avait eu soixante dix révolutions en Haïti. Cette assertion est tellement ridicule qu'elle en est puérile ou sénile. Au fond, il n'y en a jamais eu qu'une seule: c'est celle que Salomon vient d'opérer en février de cette année en faisant rendre une loi agraire aux termes de laquelle les propriétés de l'État seront morcelées de manière que chaque paysan puisse devenir propriétaire foncier.

Des chefs d'État haïtiens, dont il est parlé de façon fort inexacte, Pétion resta onze ans au pouvoir comme président et comme dictateur; Christophe, pendant treize ans, et Boyer seulement vingt cinq ans.

En France, depuis Louis XV, aucun chef n'a exercé la suprême magistrature pendant vingt cinq ans.

Faustin Soulouque, président en 1847, empereur en 1849, abdiqua en 1859; Geffrard, sur le compte duquel on est fort mal renseigné en Europe, fut président pendant huit ans, et Nissage Saget est resté à la présidence pendant le terme quadriennal que la Constitution lui avait assigné.

Le général Salomon fera son septennat.

Louis Joseph Janvier

De même que M. Salomon, tous les ministres qui sont actuellement aux affaires sont animés des meilleures intentions envers la France, et ils songeaient à resserrer les liens qui les rattachent au pays où tous ont vécu et où plusieurs ont étudié, quand ils ont été traversés dans leurs projets pacifiques et civilisateurs.

Un mot pour finir: la maison d'arrêt de Port-au-Prince ne peut pas contenir douze cents prisonniers, les empilât-on les uns sur les autres. Quelques suspects politiques ont été mis en état d'arrestation, mais ils seront tous relaxés dès que l'insurrection aura mis bas les armes, c'est-à-dire sous peu.

Toutes ces nouvelles, je les donne d'après les lettres et les journaux que j'ai directement reçus de Port-au-Prince et du Cap-Haïtien, aussi bien que d'après les documents imprimés qui m'ont été envoyés je ne sais d'où et par qui, mais qui portent tous le timbre de la Jamaïque.

Tous ceux en France qui aiment leur pays et qui s'intéressent à l'avenir d'Haïti et de la race noire doivent désirer qu'aucune guerre civile ne déchire à nouveau ce jeune peuple qui fait tant d'efforts pour mériter l'estime, la sympathie et le respect des vieilles nations où elles envoient leurs fils puiser l'esprit de tolérance, le respect de la volonté nationale et de la loi, la patience, l'amour des siens poussé jusqu'à l'abnégation, au sacrifice, et les lumières politiques qu'ils devront mettre plus tard au service de la patrie.

Dr. Louis-Joseph Janvier

Diplômé de l'École des Sciences Politiques

Louis Joseph Janvier

LES ANONYMES

Vous conviendrez, Monsieur le Jacmélien, que cet article n'a rien de violent, rien de cassant dans son allure. J'y donnais des renseignements plutôt que je ne faisais de la polémique. Je ne menaçais personne, ce n'est pas dans ma nature, ni dans mes habitudes. Je riposte toujours, mais n'attaque jamais.

Mais voilà que le 10 juillet m'arrive la lettre suivante:

Monsieur,

«Vous avez été envoyé en Europe par les libéraux et vous trahissez leur cause pour servir celle de gens dont vous serez jaloué, haï, méconnu, parce que vous êtes moins ignorant qu'eux.

Vous ferez mieux d'être avec nous. Vous savez d'ailleurs, qu'en Haïti, le poison, la fusillade et l'exil savent tuer dans l'œuf bien des ambitions trop précoces.

A bon entendeur, salut».

Et pas l'ombre d'une signature.

L'enveloppe portait le timbre de Paris.

Le 12, seconde lettre anonyme. Mon article avait causé, paraît-il, un tapage infernal dans les cénacles où burgraves, ganaches et béjaunes mangeaient ma viande!...

J'appris qu'un haut fonctionnaire m'avait traité d'intrigant; qu'on m'avait trouvé imprudent d'oser défendre nettement M. Salomon et son Gouvernement.

On soutenait surtout que je devais me taire sur les questions de préjugé de couleur; que je devais ne pas parler de politique; que je ferais mieux de penser à ma future clientèle médicale plutôt qu'à toute autre chose.

Enfin, plus hardi que tout autre, un individu à qui je n'avais jamais parlé qu'une fois, «le gentilhomme aux yeux de chouette», osa m'envoyer donner des conseils qui ressemblaient à des ordres. Ce fut alors que, saisissant mon tonnerre, le 14 juillet au matin, j'écrivais mon article: *Intimidateur et Libéraux*, ainsi que la lettre qui en demandait l'insertion dans un journal de Port-au-Prince.

L'article et la lettre sont maintenant connus de tous, puisque vous vous êtes permis de les publier, mais, sous le même couvert qu'eux, il se trouvait un autre écrit que vous vous êtes bien gardé de rendre public: ma réponse à Sylvio, à ce bon Sylvio qui, fort candidement, me reprochait les explosions de mon courroux contre les dénigreur d'Haïti. Cet article: *les Anonymes*, est si cinglant, si dur pour ceux qui ne veulent pas se taire, mais qui ont peur des responsabilités que, si vous l'aviez publié, vos complices, les futurs ignorantistes, eussent peut-être reculé, après l'avoir lu, devant l'action ignominieuse qu'ils ont commise lorsqu'ils m'ont diffamé sans signer leur diffamations. J'en avais gardé copie. Je trouve opportun de ne le laisser point ignoré. Il est aussi du 14 juillet. Le voici:

LES ANONYMES

Les coups droits et signés sont les meilleurs.
Pourtant, on peut à l'allégorie opposer les axiomes.

C'est une belle chose que le sentimentalisme, mais en poésie et en musique ; en politique, c'est chose déplorable et enfantine.

A la berquinade, je préfère encore la pasquinade.
Celle-ci peut être insolente, mais combien ennuyeuse et puérite est celle-là.

Les renégats n'ont pas de frères. Lorsque le chien favori de la maison devient enragé, on le tue.

Le patriotisme est une grande et noble chose avec laquelle nul n'a le droit de plaisanter. Une haine nationale est une belle chose, très utile souvent. C'est un des côtés de l'amour de la patrie.

On reconnaît le véritable citoyen et le parfait patriote en ce qu'ils se sentent blessés quand la patrie est atteinte dans son honneur.

Ne sont à plaindre que ceux qui ne se croient pas insultés quand l'être collectif dont ils font partie est vilipendé.

Le fils qui pardonne à l'insulter de sa mère, mérite le mépris de l'insulter et le mépris de ses frères.

A de certains moments, qui pardonne trahit.

La France et l'Allemagne sont deux grands peuples. Ils sont à la tête de la civilisation. Ils ne s'aiment point. Tout homme loyal et bien renseigné en conviendra.

Si tant est que la haine soit ignoble, elle est moins vile et moins ignoble que la tiédeur patriotique; c'est un état cérébral moins négatif que la simplesse d'esprit; en tout cas, c'est chose humaine, sentiment de mâle.

La première des religions et la plus haute des philosophies, c'est le furieux amour de la patrie. La sagesse antique et la mansuétude chrétienne, d'ailleurs tant sujettes à caution, font hausser les épaules à ceux pour lesquels l'histoire est une vieille amie.

Si tu aimes bien ton frère, tu haïras ses ennemis.

Quand on a des tigres et des serpents devant soi, on ne pense pas aux puces qu'on a sur soi.

Occupé que je suis à défendre ma patrie et ma race contre leurs calomnieurs, je n'ai nullement le temps et dédaigne d'avoir des ennemis personnels. Ceux de la nation me suffisent.

Les anonymes ? Qui peut les aimer ou les haïr. Ils sont masqués. Ils frappent dans l'ombre; ils sont inconnus; ce sont des morts vivants.

vieilles nations, vous, vous me frappiez par derrière. C'est lâche et bête!...

Tous ceux qui m'ont approché savent que j'ai le mensonge et l'hypocrisie en horreur et qu'en tout ce que je fais j'agis toujours avec la plus parfaite franchise, la plus sincère loyauté, avec une netteté presque brutale.

Vos coreligionnaires ont fait un renvoi, en reproduisant cette phrase de mon article intitulé: **Intimidateurs et Libéraux**: «Le patriote, c'est celui qui défend les lois de son pays; le patriote, c'est celui qui ne récrimine jamais contre les décisions de la famille humaine qui lui a donné le jour, ou qui, s'il le fait, du moins ne le fait pas en vue de l'étranger et pour complaire aux rancunes ou à la cupidité de celui-ci», et ce renvoi, au bas de la page, est ainsi conçu: «comme c'est gracieux pour le public français».

Même quand vous dénoncez vos compatriotes à l'étranger, ce qui est antinational, trahison pure, toujours on voit chez vous la même habitude d'équivoquer sur les mots afin de pouvoir commettre à loisir des impostures.

Tous les Français qui ont lu mes ouvrages ou qui m'ont entendu parler, soit en public, soit dans le privé, et beaucoup sont dans l'un ou dans l'autre cas, tous savent que je suis Français jusqu'au bout des ongles, par le cerveau et par le cœur, tout en restant Haïtien jusqu'à la moelle, par le cœur et le cerveau.

C'est même pour cela que, tout en ne voulant nullement asservir ni économiquement, ni politiquement la fille à la mère intellectuelle, je cherche tant à rapprocher ma patrie de son ancienne métropole, que je les renseigne tant l'une et l'autre sur tout ce qui se passe ou s'est passé entre elles.

Ce sont les Français même qui m'ont pétri le sensorium. Je suis né de leurs livres, selon la belle expression de Michelet. Je l'ai répété cent fois et partout.

En l'occurrence, il ne s'agissait nullement du public français, qui n'a pas de raison de nourrir de rancune contre Haïti, comme l'a affirmé le grand philosophe contemporain Pierre Lafitte, et qui n'en nourrit point; il ne s'agissait pas non plus du gouvernement français: M. Burdel, le Ministre de France en Haïti, est tellement l'ami particulier de M. Salomon, président de la République haïtienne, que leurs ennemis communs, les prétendus libéraux haïtiens, ont, pour cela, injurié et fait diffamer M. Burdel, aussi bien Haïti qu'en France, au parlement français et dans les journaux de Paris.

Dans ma phrase que vos amis ont citée, en la faisant suivre d'un commentaire malveillant, et en lui donnant un sens qu'elle n'avait pas et ne pouvait avoir, je visais l'Angleterre, que vos complices de la Jamaïque et leurs bailleurs de fonds, Anglais ou Antiléens pour la plupart, poussaient en Haïti.

Si, l'année dernière, c'était un ministère tory au lieu d'un ministère whig, un ministère partisan de la politique

bailleurs de fonds, Anglais ou Antiléens pour la plupart, poussaient en Haïti.

Si, l'année dernière, c'était un ministère tory au lieu d'un ministère whig, un ministère partisan de la politique impériale inaugurée par Disraëli au lieu d'un ministère partisan de la politique de non-intervention qui occupait le pouvoir en Angleterre, si surtout M. Gladstone n'était pas premier Ministre, vos amis qui étaient restés à la Jamaïque, et vous qui êtes si peu patriotes que, tous, vous réclamiez, à mains jointes, une intervention en faveur des révoltés haïtiens à Washington, à Londres et à Paris même, vos amis et vous, vous nous mettiez une intervention anglaise sur les bras (1)

(1) «Le parti politique qui, pour arriver au pouvoir, s'appuie sur l'intervention étrangère, manque à ses devoirs envers l'État. S'il arrive au pouvoir par ce moyen, il ne possède qu'un pouvoir précaire et n'exerce qu'une souveraineté incomplète: il est dans la condition du gouvernement qui appelle l'intervention étrangère contre la nation.

L'intervention devient permanente, l'anarchie en est la conséquence, et conduit promptement soit à la ruine de l'État, soit à son asservissement à une puissance étrangère. (Albert Sorel et Funck Brentano. – Droit des Gens).

Au point de vue du droit international, il faut distinguer le parti politique national du parti politique. La Pologne est

Ils ignoraient peut-être, - ils ignorent tant de choses ! que quand les Anglais posent le pied quelque part, le plus souvent, ils ne le retirent plus. C'est un grand peuple que le

peuple anglais. Je le sais. Je n'ignore pas non plus qu'il chante fièrement: **règne Angleterre, règne sur les vagues**, c'est pourquoi, tout en l'estimant beaucoup, je l'aime peu comme voisin.

Je vous supplie d'observer, Monsieur, que, dans l'Inde, les Anglais foulent aussi bien le paria que le brahmine; qu'ils fusillent aussi bien les bégums que les

(1) *suite de la note page 58* _____

morte au XVIIIème siècle parce que, dans cet héroïque pays, il n'y avait que des partis politiques. Ces partis n'étaient pas des partis politiques nationaux, car ils s'appuyaient à chaque instant sur l'étranger, sur le Russe ou le Prussien. En Haïti, le parti national est un parti politique national; le parti dit libéral est, actuellement surtout, un parti purement politique car du jour où il a demandé l'assistance de l'étranger, de l'Angleterre, il n'a plus été un parti politique national. Qui veut se convaincre de l'absolue véracité de ce que je dis ici n'a qu'à lire, dans le *Moniteur haïtien*, le récit des événements qui eurent lieu à Port-au-Prince les 22 – 23 septembre 1883, le récit de l'entrée du président Salomon à Jacmel, à la fin de l'insurrection, et surtout les curieuses révélations de l'insurgé Charles Desroches, mort à Miragoâne.

radjahs qui leur désobéissent. En Egypte, le pacha et le fellah, l'Arabe et le Turc, le Copte, et le Circassien, et le Soudanais, ils les méprisent également, les exploitent tous.

Rappelez-vous, singuliers patriotes, vous qui jouez toujours avec l'indépendance de votre pays, rappelez-vous Tippoo-Sahib et le roi d'Oude; n'oubliez jamais ces noms: Clive, Hastings, Havelock, Wolseley, Seymour !

Il ne faut pas plaisanter avec les Anglais !

Et tenez, Monsieur «mon frère de l'autre côté, tenez ça; approchez votre oreille et recueillez ma confession: vous savez que Saint-Léger Pierre-Jean-Louis est loin d'être un aigle; qu'il ne ressemble en rien ni à Cincinnatus, ni à Fabius Maximus Cuntator; qu'il n'est en somme qu'un **Bouqui** dans la main de ce **Petit Malice** de Bruno; eh bien ! J'aimerais mieux le saluer du titre de dictateur; j'aimerais mieux dire à Canuet 1^{er} qui n'a rien de prestigieux: **Ave, Cæsar**; j'aimerais mieux savoir Barjon **Vive Dieu** ! empereur et pape, plutôt que de voir tout autre drapeau que le bicolore flottant dans l'air limpide et bleu de Port-au-Prince.

Savez-vous pourquoi ? Parce que si je ne puis m'entendre ni avec ceux que j'ai nommés, ni même avec Ker-le-Grand, à qui pourtant j'ai serré la dextre, un soir, dans le jardin du Luxembourg, au moins, je m'en irais, à Panama ou ailleurs (1), avec au cœur la consolante espérance qu'ils

(1). *Mê nân cilibo babo*

laisseront vivoter mes frères, tandis que, avec John Bull, le cockney, et avec Jonathan, le Yankee, hum !... on ne sait pas ce qui peut arriver. Ces gens ont la main dure. Le premier l'a prouvé en Nouvelle Zélande et en cent endroits divers; le second l'a prouvé dans les prairies du Far-West.

Macac pas joué ac tig (1). Voilà du bon créole. Ce n'est pas celui que parlait Pautrizelle alors qu'il n'avait que six ans, mais c'est le vrai, c'est le contracté, c'est celui que je parlais aux temps où, sous le canon du fort Saint-Clair, je trempais mes jeunes muscles et nourrissais mes poumons d'iode et de brome tout en me battant dans l'eau salée avec les Gervais, les Bernard, les Moriette, tous mes camarades d'enfance.

Et puis encore: **Zé pas doué dansé nan calinda roche** (2). Sur ces deux proverbes haïtiens si profonds, si pleins de sagesse en leur concision, je prends congé de vous, Monsieur et indiscret compatriote, et m'en vais faire un brin de causette avec les futurs parangons de votre parti, avec ceux qui, après vous et d'après vous, m'ont calomnié dans l'ombre. C'est pourtant le dessus du panier, le gratin, la fine fleur, le bourgeon qui vient d'éclorre, mais, malgré toutes ces qualités qu'ils se veulent reconnaître et dont ils sont les seuls à s'apercevoir, ces gens-là n'osent jamais signer ce qu'ils

(1). *Le singe ne doit pas jouer avec le tigre.*

(2). *Les œufs ne doivent pas danser là où dansent les pierres.*

écrivent. Que sera-ce donc quand ils seront vieux ?... Si l'anonymat n'existait pas, ces nobles timbaliers-Aliborons et Stentors ! – je crois que c'est la seule chose qu'ils auraient pu inventer.

Ils sont si maladroits, en leur apparente finesse, que vraiment c'est plaisir d'ouïr le concert de leurs voix discordantes, que de penser aux mines qu'ils doivent faire quand ils ont écrit dix lignes sans être essoufflés !

J'ai pour eux mille affections. Ils me seront fort utiles dans l'avenir.

Avec la manie qu'ils ont de médire de moi, partout où ils passent, ils me font adorer.

Au plaisir de vous voir, Fleur du cabinet noir, étrange suzerain de Gast, de Tavet et de Nerette; au plaisir de vous voir, car nous rencontrerons bien quelque jour, j'espère.

Si vous entendez dire que je dirige mes pas vers le Portail des Orangers, ne faites pas comme fit Labidou, lorsqu'il apprit que:

François Manigat flanqué De Parlanqué

allait définitivement entrer à Jacmel pour goûter un peu l'eau de la fontaine qu'à construire Moravia.

Labidou connaissait son Virgile... et son Machiavel. Brûlant d'imiter Galathé qui fuyait vers les saules avant que

de se laisser voir – **et cupit anté videri** – Labidou le **Pudique** prit la fuite, non vers les pitons bleus, mais vers une boutique anglaise, afin de n'être point vu par son ancien condisciple du lycée de Versailles. Vous, vous resterez. Je viendrai seul.

J'adore les confitures d'anacardes et de jamboses. J'aime aussi me promener le long des rivières, pour humer le parfum qui monte des hortensias, des joncs, des cannas à fleurs rouges, alors que les eaux vives, scintillant sous le baiser du soleil, font trembloter les feuilles sagittées des arums, celles peltées des parasols, celles tricolores ou chatoyantes des caladiums, des marantas, du maïs sauvage et de la canne de Madère.

Donc, nous irons nous promener sur les rives de la Gosseline, et nous causerons gentiment. Je vous mettrai au courant de bien des choses. Vous êtes prévenu par la présente.

Monsieur et très indiscret compatriote, au plaisir de vous voir.



II

AUX VIRTUOSES DE L'ANONYMAT

C'est maintenant à vous que j'en ai, maîtres morosophes.

Je sais aujourd'hui pourquoi vous distillez tant de venin sur mon humble personne.

Vous me vouliez mal de mort à cause de mes écrits publiés tant en Haïti qu'en France, d'avril à septembre 1883. Je vous gênais. Vous formiez le projet de m'empêcher de vous contredire. Vous vous vantiez de parvenir à ce beau résultat.

Mes articles, publiés sur plusieurs journaux de Paris dans le courant d'octobre, surtout celui des 6 et 21 de ce mois, paru dans la **République radicale** et formulant le programme économique et politique du gouvernement haïtien, avaient porté votre exaspération à son paroxysme.

Je le remets ici, car tous ceux publiés par un journal hebdomadaire et que, d'ailleurs, vous n'avez pas suffisamment désignés, ne sont que de peu d'importance à côté de lui.

LA QUESTION SOCIALE EN HAÏTI

Les causes de l'insurrection qui désole en ce moment la République haïtienne sont bien plus économiques et sociales, qu'elles ne sont d'ordre purement politique ou constitutionnel.

Les paysans haïtiens ont toujours vécu dans un demi-servage depuis que la nation a conquis son indépendance.

Le système agricole, institué par les colons de Saint-Domingue, consistait dans l'exploitation d'immenses plantations appelées habitations, véritables prisons sans murs, manufactures odieuses produisant pendant des siècles du tabac, du café, du sucre et consommant des esclaves.

Après la proclamation de l'indépendance, et de 1804 à 1807, la barbarie de ce système fut à peine atténuée, des considérations d'ordre primordial se rapportant à l'existence et à l'organisation du nouvel État qu'on venait de fonder l'exigeant impérieusement ainsi.

De 1807 à 1818, Pétion, premier président d'Haïti, morcela les terres dans l'Ouest et dans le Sud, et les distribua aux officiers et à un petit nombre de soldats de l'armée républicaine. Christophe, roi d'une partie d'Haïti, n'imita cet exemple dans le Nord et dans l'Artibonite que vers 1819, une année avant sa mort.

En 1821, le président Boyer, successeur de Pétion et de Christophe, revint au système de la grande propriété foncière. Plus que jamais, les paysans furent étroitement parqués sur les habitations sucrières et cotonnières. Ils restèrent attachés à la glèbe, maintenus dans cet état dégradant par un code rural qu'interprétait à sa guise une gendarmerie champêtre dont les inspections étaient des plus abusives et des plus vexatoires.

En 1843, le président Boyer fut chassé du pouvoir.

Dans le cours des deux années 1844 et 1846, les paysans demandaient, en toute propriété, pour les faire cultiver et fructifier, les terres de l'État que celui-ci laissait improductives; en même temps, ils réclamaient l'instruction primaire pour leurs enfants.

Ces paysans, qu'on a appelés **piquets**, et dont les revendications étaient entièrement justes et bien fondées, furent massacrés ou dispersés par les troupes régulières que les gouvernants réactionnaires qui siégeaient à Port-au-Prince envoyèrent contre eux. Jusqu'à aujourd'hui, en Haïti et à l'étranger, des publicistes mal renseignés ou peu sincères continuent d'insulter à la mémoire de ces vaillants prolétaires (1).

(1). *Je les ai réhabilités. Voir mon étude intitulée le Vieux Piquet.*

De 1843 à 1883, la situation continua d'être déplorable pour les paysans. Ils travaillaient sur des terres qui étaient détenues par de soi-disant propriétaires dont les droits étaient souvent contestables et quelquefois absolument problématiques, et qui, pourtant, s'emparaient audacieusement de la moitié et même des deux tiers de leurs récoltes. Seuls, avec les artisans, ils étaient soldats; seuls, avec les artisans, ils payaient les impositions les plus lourdes et les plus injustes. On eût dit que, encore qu'ils constituassent le substratum de la nation, la nation les tenait pour des parias.

A partir de la présidence de Geffrard, la situation des artisans devint à peu près la même que celle dans laquelle vivaient les paysans.

Dès 1860, la petite industrie haïtienne qui naissait à peine fut tuée par la concurrence étrangère, grâce à l'avidité des grands commerçants et grâce à l'impéritie ou plutôt à la complicité du gouvernement dont ils étaient les bailleurs de fonds et les soutiens intéressés.

A cet état de choses, le président Salomon, qui avait vieilli en exil parce qu'il avait servi dans sa jeunesse la cause des opprimés, devait vouloir porter un prompt remède, dès son arrivée à la première magistrature.

Dans les grandes lignes, son programme peut être ainsi résumé:

Création d'une banque nationale, industrielle et commerciale;

Entrée de la République haïtienne dans l'union internationale des postes et dans l'union monétaire latine;

Création d'une banque agricole;

Instruction primaire généralisée, et obligatoire même pour les filles et les garçons des campagnes;

Extension de l'enseignement supérieur; extension de l'enseignement secondaire et de l'enseignement professionnel, industriel et agricole;

Créations de caisses d'épargne, de banques populaires et d'associations ouvrières;

Expositions nationales d'Haïti quinquennales et annuelles, générales et régionales;

Réorganisation de l'armée et de la marine, de l'administration et des finances;

Dénonciation du Concordat et rédaction nouvelle d'un contrat religieux reposant sur des bases philosophiques, nullement en discordance avec la libre pensée et le protestantisme en Haïti;

Distribution des terres de l'État aux paysans.

Dénonciation du Concordat et rédaction nouvelle d'un contrat religieux reposant sur des bases philosophiques, nullement en discordance avec la libre pensée et le protestantisme en Haïti;

Distribution des terres de l'État aux paysans.

Établissement et péréquation de l'impôt foncier, d'après un cadastre général; impôt personnel et mobilier, taxes somptuaires; neutralisation de l'île d'Haïti et – si possible – confédération quisqueyenne;

Établissement de chemins de fer, de tramways et de lignes télégraphiques entre les principales places commerçantes, exploitation des mines et des forêts; création d'une bourse à Port-au-Prince, réorganisation des services des ministères et des chancelleries.

Plusieurs des parties de ce vaste programme économique et politique ont été mises à l'étendue de façon sérieuse; d'autres ont déjà reçu complète exécution.

Plus qu'aucun autre gouvernement, celui qui tient en ce moment le pouvoir en Haïti s'est activement occupé de l'amélioration du sort du peuple.

Il a diminué les droits d'exportation dont le café était frappé, afin de permettre à cette denrée de faire concurrence aux produits du Brésil sur les marchés d'Europe.

Le peuple se reposait, pour l'amélioration de son sort, sur la vigilance bien connue, la science et le patriotisme

incontestables de M. Salomon et de ses ministres, quand ceux-ci furent traversés dans leurs projets civilisateurs.

Soutenue ouvertement par le gouvernement local de la Jamaïque, qui a tout intérêt à paralyser le développement du commerce haïtien dont la concurrence est gênante pour celui de la colonie anglaise, la faction étiquetée libérale, sans doute par antiphrase, car elle n'est composée que de grands propriétaires fonciers, de leurs courtisans égoïstes et corrompus ou de leurs clients bornés d'esprit, ne pouvait voir d'un bon œil la prise en considération et l'exécution de réformes politiques et sociales qui, si elles aboutissaient, décuplèrent en vingt ans la production générale du pays, lui permettraient d'éteindre sa dette, enrichiraient la nation tout entière, en même temps qu'elles empêcheraient désormais le paysans de se laisser mener mécaniquement, lui donneraient une pleine connaissance de sa valeur comme cellule sociale et fermeraient à tout jamais l'ère désastreuse des révoltes, des pronunciamientos, et de la misère.

Les principaux chefs de cette faction, exilés par le gouvernement provisoire qui précéda celui définitif de M. Salomon, refusèrent toutes les amnisties qui leur étaient offertes par le président élu en 1879. Ils se réservaient de pénétrer en Haïti les armes à la main pour s'emparer du pouvoir, afin de payer leurs dettes et surtout afin de soumettre le peuple à leur domination de grands seigneurs en chrysolite.

L'insurrection de Miragoâne, suivie de celle de Jérémie et de Jacmel, sont les préludes de l'action politique

tentée par les faux libéraux pour remettre à nouveau le peuple haïtien sous un joug aussi écrasant qu'insultant, ou pour établir sur leur pays le protectorat d'une puissance anglo-saxonne: l'Angleterre.

La question est précise, nette et claire. D'un côté sont des hommes que la soif de l'or et du pouvoir et l'inéluctable attraction de grossiers et ignobles plaisirs entraînent à comploter la ruine de leur pays et son asservissement; de l'autre côté sont des patriotes sincères qui, par l'amélioration du sort des classes laborieuses, veulent la marche ascensionnelle de leur pays tout entier dans la voie d'une civilisation ininterrompue.

M. Salomon est président constitutionnellement élu pour sept ans. Il est essentiellement l'ami de la France et il est le premier chef d'État haïtien qui ait sérieusement ouvert son pays aux capitaux français. Le Parlement le soutient. La nation haïtienne le maintiendra au pouvoir.

Elle saura ne pas se laisser tromper par les fallacieuses et hypocrites promesses de ces aristocrates de contrebande qui ont hérité de tous les préjugés et de toutes les sottises vanités qui distinguèrent le président Boyer et ses néfastes collaborateurs lesquels ont énervé, paralysé, perverti et appauvri la nation haïtienne de 1818 à 1843.

L'impartiale histoire et la science économique donneront raison au président Salomon sur ses calomnieux et sur ses adversaires.

L'incapacité et la duplicité parfaites, l'impopularité notoire ainsi que l'impuissance administrative de ceux-ci ne sont un mystère que pour les gens de mauvaise foi, pour les éloignés ou pour les ignorants.

Je prends un malin plaisir à constater que vous êtes de fort mauvais voyants. Vous voilà aujourd'hui dans de jolis draps, avec toutes vos belles prédictions. En octobre de l'année dernière, vous prophétisiez que «Salomon, président d'Haïti, allait succomber dans sa lutte contre le parti (?) libéral (?)».

Vous êtes obligé de convenir aujourd'hui que cette faction est remise à la raison; que M. Salomon est dix fois plus puissant qu'autrefois; que Jacmel et Jérémie, qui l'injuriaient au printemps et dans l'été de 1883, l'ont acclamé en février 1884; qu'il est plus prestigieux que ne le fut jamais chef d'État haïtien; que les escadres des plus grandes nations maritimes l'ont salué de leurs couleurs et de leurs hourrahs.

L'émeute de Port-au-Prince avait coûté la vie à quinze cents personnes, d'après vos télégrammes du mois de septembre. Or, en réalité, trente personnes, dont dix sept étaient au service du gouvernement, y ont trouvé la mort.

A ce propos, vous aviez crié et fait crier partout à la sauvagerie des paysans haïtiens. L'émeute de Cincinnati, qui éclata en mars 1884, dont le motif était des plus futiles, un acquittement de meurtrier, a coûté la vie à quarante neuf personnes; de plus, cent vingt six blessés ont été recueillis

dans les hôpitaux de Cincinnati, à la suite d'échauffourées qui durèrent quatre jours; pourtant, je n'ai point entendu dire par personnes que les Américains des États-Unis fussent des sauvages. Aucun paroxyste n'a brodé sur ce thème intéressant en phrases d'un lyrisme plus que truculent; on n'a pas donné de conférence sur ce sujet ultra-palpitant d'actualité; personne n'a déclaré du haut d'une tribune érigée à deux pas du lieu où fut l'autre de la Terreur, dans la ville qui vit passer la Saint-Barthélemy et la Commune, que depuis le commencement du monde on n'avait jamais vu tant de sang répandu au cours des troubles civils ou dans des luttes de partis politiques d'un même pays.

Vous souteniez alors que je rêvais, lorsque je confiais à un de mes amis, à J.J. Chancy, que vous pensiez à vous débarrasser de moi par tous les moyens en votre pouvoir, or il est maintenant avéré que, l'année passée, un certain médocastre de vos amis, que je dédaigne de nommer et qui, depuis, est retourné en Haïti, avait laissé échapper, à l'entendement de plusieurs, cette phrase qui ne laisse pas d'être significative: «il faut empoisonner tous les salomonistes, à commencer par Janvier».

Si je ne veux prendre cure outre mesure de cette boutade d'un équarisseur, sachant bien que je ne ressemble en rien aux malheureuses créatures sur lesquelles il met ses mains huileuses, toujours froides comme la peau du serpent, je puis rappeler que j'ai eu occasion, plus tard, le 3 janvier 1884, de noter sur mon carnet que vous me faisiez menacer de la fusillade. Inutile de nier: j'étais là et je puis recueillir de nombreux témoignages à l'appui du mien.

Louis Joseph Janvier

Ces menaces sont vaines. Aboyer n'est pas mordre. Elles prouvent pourtant que ce que vous disiez en vos conciliabules, ce que vous faisiez dire devant cent personnes, dont quelques-unes étaient louées pour la circonstance, vous pouviez encore plus m'en menacer par lettres anonymes, quand même ce ne serait que pour me tâter, pour voir si j'aurais eu peur. Votre haine m'honore. Elle prouve que vous ne me considérez pas comme quantité négligeable.

Puisque, au mois d'octobre, vous étiez si sûrs de la chute prochaine du gouvernement haïtien, que n'avez-vous attendu quelques semaines pour m'injurier et pour signer vos injures?...

Ne savez-vous pas que les anonymes sont des êtres sans conséquences; qu'ils peuvent calomnier tout le monde sans blesser personne, car sots sont ceux qui croient à leur parole. Vous manquez de patience. C'est là qu'est votre faiblesse.

Voyez, moi, j'avais foi, j'ai attendu neuf mois.

A toutes les ruses que je vous voyais inventer pour déplacer la question, je murmurais en aparté les vers de Victor Hugo:

Ma conscience dit: Marche! Rien ne m'émeut

J'obéis et je vais, malgré les vents contraires.

Et je fais mon devoir...

Je méprise Bazile et dédaigne Scapin.

Louis Joseph Janvier

Combien je vous aurais ridiculisés aujourd'hui si vous n'étiez restés prudemment masqués?...

Personne n'approuve et ne peut approuver les agissements de ceux qui, sous prétexte d'amour familial, insultent leur patrie, calomnient leurs concitoyens, à l'abri de toute éventualité de réparation politique ou judiciaire.

Aucun homme d'honneur, aucun patriote n'admet, ne peut admettre qu'on puisse violer le secret des lettres pour diffamer ses adversaires en se cachant soi-même. Cette trop prudente façon d'agir est d'une honorabilité plus que contestable.

J'ai expliqué que je n'avais pas été envoyé en Europe par les égarés de Miragoâne. Je répète ici que, alors même qu'il en eût été ainsi, l'argent du pays n'ayant jamais été leur, je ne leur aurais rien dû.

Vous, au contraire, vous êtes plus ingrats que personne au monde. Vous insultez le lit de notre mère. D'où sortez-vous? De la race noire et d'Haïti. Pourquoi, comment avez-vous pu soutenir, dans une foule de journaux, notamment dans l'Amérique, de Gand, que ceux qui vilipendaient la patrie et la race avaient dit de grandes vérités?

Plusieurs d'entre vous sont les fils de ceux qui saignent le pays depuis plus de vingt ans. L'argent que vous mangez, ils l'ont soutiré aux paysans soit par l'usure, soit en le tirant directement du Trésor, soit en dépouillant la veuve et les orphelins de ceux dont ils avaient fait blanchir les os.

Louis Joseph Janvier

Vous êtes donc des boursiers de la nation, au moins indirectement. Aucun de vous, même les Turcaret en ruptures de leur comptoir, n'a le droit de regarder un boursier honorable du haut d'une grandeur qui n'existe pas. Au contraire, ce serait plutôt aux vrais boursiers d'être fiers vis-à-vis de vous, pseudo-démocrates qui voulez railler ceux dont les aïeux n'ont jamais fait que payer des impôts.

J'ai de la mémoire: vous êtes forcés d'en convenir. Vous, vous n'en avez pas: je l'affirme. On voit facilement que vous n'avez rien retenu, rien assimilé.

Dans une brochure de vingt trois pages dont plus de la moitié était le produit d'un vol qui m'avait été fait – car vous êtes habitués à ces choses, Messieurs les prétendus honnêtes gens! – j'ai relevé, sur ce que vous avez composé à tête reposée, une foule d'incorrections.

Vous êtes réjouissants, surtout lorsque vous vous figurez que c'est vous qui avez inventé la science. Toute science est d'emprunt, même celle que n'a pas Kerlegrand, et particulièrement celle tant insuffisante d'Edmond Paul.

Vous distillez l'ennui. Vous n'avez pas de style. Vous ignorez que la variété charme; vous êtes d'une monotonie à rendre enrégés vos lecteurs. Vous vous chatouillez au commencement pour vibrer; mais votre verve ne se soutient jamais, si bien que vos œuvres finissent presque toujours sans conclusion.

Vous vous permettez de médire de ceux qui peuvent passer du grave au gai, du plaisant au sévère, parce que vous

Louis Joseph Janvier

êtes des impuissants. Goethe disait: «comme poète, je suis polythéiste; comme naturaliste, je suis panthéiste; comme être moral, déiste, et j'ai besoin pour exprimer mon sentiment de toutes ces formes».

Où donc est votre force intellectuelle? Qu'avez-vous écrit? Qu'avez-vous produit? Qui peut vous juger, abeilles paresseuses qui ne savent pas fabriquer le miel, guêpes et frelons?

Vous soutenez que des contradictions se rencontrent dans les écrits des autres, et vous n'appuyez pas vos assertions d'exemples probants, étranges polémistes.

Dans une même page de vous, j'ai relevé ceci: «les opinions les plus opposées se sont installées dans son cerveau et trouvent moyen de faire bon ménage ensemble» et, plus bas vous dites, toujours en parlant de moi: «il ressemble à ces enfants gourmands dont l'estomac insuffisamment développé n'a pas la force de digérer tout ce qu'ils lui confient».

Voyez-vous la contradiction? Elle est flagrante. Elle saute aux yeux. Donne-t-elle assez «la mesure de votre rectitude d'esprit?»

Si ces opinions font bon ménage entre elles, c'est qu'elles sont digérées, casées chacune à sa place; c'est que celui qui se les a assimilées sait se servir des nuances, est un esprit qui se domine, qui sait faire la part de chaque idée, de chaque croyance tout en gardant les siennes originales.

Chez vous, tout est en opposition: les actes et les semblants de doctrines que vous essayez d'arborer. Je vais tout droit à vos chefs, dédaignant les bêtises morveux. A Edmond Paul, d'abord. En mars 1882, il écrivait, dans ses Causes de nos malheurs: «les guerres civiles sont mortelles à notre indépendance; en mars 1883, il arme une centaine de ses dupes et les envoie se faire enterrer à Miragoâne après qu'ils ont quasi ruiné leur pays. Mes contradictions – si tant est que j'en commette, ce qui reste à prouver – sont innocentes, car je ne suis pas acteur; celles de Paul et les vôtres sont désastreuses pour la patrie haïtienne.

Quelle méthode a présidé à l'ameublement du cerveau de Margron? A l'ameublement du cerveau de Cléovis Modé ou de Barjon?...

Je suis docteur en médecine de la Faculté de Paris. Je n'ai pas imité le médocastre dont je parlais tout à l'heure, qui a fait écrire sa thèse par un autre; la mienne est tout entière de ma main, de mon cerveau. Mon nom figure parmi ceux des lauréats de cette École, parce que mon étude inaugurale a été jugée digne d'être classée dans un bon rang au concours des thèses de l'année scolaire 1880 – 1881. Il faut venir de Saint-Louis du Sud, comme l'épique et mystérieux docteur Birlincourt, pour ignorer qu'à cette Faculté on ne fait que des études méthodiques.

Je suis diplômé de l'École des Sciences politiques pour la section administrative et financière, c'est dire que j'ai passé des examens très sérieux devant les hommes les plus compétents de France sur les Finances, l'organisation des

pouvoirs publics, les matières administratives, l'histoire constitutionnelle, l'histoire parlementaire et législative de tous les pays civilisés du globe. Puisque vous avez eu l'insigne maladresse d'énumérer mes titres, j'en prends occasion pour vous faire observer que je ne les ai conquis qu'après des études longues, patientes, laborieuses. En quoi me suis-je dispensé de tout stage? Qu'appellez-vous stage, d'abord? Est-ce de rester s'asseoir, comme font les empiriques, pendant trente ans sur les ronds de cuir des ministères? Il fallait imposer ce stage-là à votre Bazalais lequel, âgé de plus de cinquante ans, et enfermé dans Miragoâne, en était encore à ignorer l'ethnographie, la psychologie et la physiologie des Haïtiens sur lesquels il aspirait à régner. Il se trompait même sur la valeur exacte de ces mots techniques en les employant.

A ce propos, vous me forcez à rappeler à qui de droit que j'ai suivi pendant deux semestres le cours de philosophie de Caro, à la Sorbonne; pendant un semestre le cours de philosophie de Paul Janet, à l'École des Sciences politiques; pendant trois ans les cours de philosophie positive de Pierre Lafitte, à la salle Gerson; pendant trois ans les cours d'économie politique et de géographie commerciale de Levasseur et de Paul Leroy-Beaulieu, au Collège de France; mes cahiers bourrés de notes et mes certificats en font foi. Si ce n'est pas là du stage, et du meilleur, je veux qu'on me pende. Ni à l'École de Médecine, ni à l'École des Sciences politiques, je n'ai jamais été refusé à un seul examen. Tel de vous savait ces choses, au moins par ouï-dire. Vous confessez que j'ai une mémoire que vous-même avez qualifiée de

Louis Joseph Janvier

prodigieuse, puis vous vous écrirez avec indignation: «M. Janvier se croit un savant!». Pardieu! j'en aurais bien le droit, à moins que de vouloir pousser la modestie jusqu'à l'hypocrisie. Or, la modestie est une vertu négative, ainsi que l'a prouvé Schopenhauer.

Dans votre parti, quand un individu connaît seulement un petit fragment, un seul côté de la science, vous lui élevez un piédestal plus haut que les monts, vous en faites un dieu, tandis que vous voulez toujours rabaisser vos adversaires, surtout quand ils ont un mérite véritable, incontestable.

Que vous seriez ravis si vous pouviez me faire passer pour un ignorant! Que vous seriez aux anges si vous pouviez démontrer la chose! Quel profond mépris professez-vous pour la logique, le bon sens, la bonne foi! Que vous êtes de jolis farceurs!

Malgré tout, je suis si peu vaniteux de mon savoir, si peu désireux de l'employer à acquérir de gros sous, que je me suis refait étudiant en diplomatie pour pouvoir mieux servir ma patrie et ma race dans un avenir prochain. Et si je vous demandais malicieusement de produire vos titres? Si je disais la même chose à vos chefs? Que répondriez-vous? Que répondraient-ils?

Tout homme doit être désireux de grandir s'il n'est un idiot ou un sagouin. «Le bon citoyen, a dit François de la Noue, l'ami de Henri IV, doit avoir zèle aux choses publiques et regarder plus loin qu'à vivoter en des servitudes

Louis Joseph Janvier

honteuses». Tout mâle est ambitieux. C'est ce qui fait même la force des Républiques où les ambitions peuvent se faire jour sans que la stabilité de l'État soit menacée. C'est parce que le métayer veut devenir propriétaire, c'est parce que le salarié veut devenir patron, que la nation grandit. En Chine, dans l'Inde, partout où le régime des castes existe, où l'homme est limité dans son action, tout reste stationnaire. Aux États-Unis, où l'homme peut entièrement appliquer la formule de Vauvenargues et de Voltaire: «le but de l'homme est l'action, c'est le grandissement continu», la nation prospère avec une rapidité vertigineuse.

Autant que quiconque, j'ai le droit d'être ambitieux. Des deux côtés, je suis bâti de la moelle même de la nation. Il y a cent ans, ma grand'mère du côté paternel habitait le Morne-à-Tuff; il y a un siècle, mon bisaïeul du côté paternel habitait le même quartier. Cela peut se prouver par actes authentiques. Mon aïeule du côté paternel a du sang indien dans les veines. Elle habite encore les hauteurs de Boucan-Brou, voisines du Pensez-y-Bien, au milieu d'une nichée de petits-fils, tous de solides montagnards. J'ai des cousins dans la plaine de Léogâne. Ce sont paysans comme mes cousins de Boucassin et de la Plaine du Cul-de-Sac. Urbains ou ruraux, ils furent tous soldats, toujours. Dans les moments décisifs, leur sang et leurs sueurs ont servi de ciment. Leurs idées sont concentrées, fermentent, bouillonnent en moi. Ils m'ont engendré pour que je fusse leur soldat de la parole, pour continuer leurs fières traditions.

Price - Hannibal par un H - ne peut produire de pareils quartiers d'haïtianisme, j'allais dire de noblesse car,

Louis Joseph Janvier

en Haïti, le paysan, indigène ou aborigène, est le vrai noble, le patriote par excellence.

Mais tout cela n'est rien. Je laisse de côté, et avec plaisir, toute prétention généalogique. Dans une République démocratique comme l'est Haïti, le mérite est purement, absolument personnel; le citoyen n'a de vrai nom que celui qu'il s'est taillé par ses talents, son patriotisme. Personne ne m'a jamais prêté son nom.

Pour ce qui a trait au grand talisman d'autrefois, à ce misérable talisman épidermique, au préjugé de couleur, je jure de faire faire des gorges chaudes de celui qui osera reproduire les arguments de l'inepte manifeste de Margron, de Lescouflaire et de Kerlegrand.

Il est possible à un homme d'être un démocrate accompli et de croire en même temps qu'à un moment donné tel président de la République peut incarner la volonté du peuple. Tel fut le cas dans lequel se trouva Lincoln pendant la crise décisive de la guerre de sécession. Il incarnait la volonté du Nord comme Jefferson Davis incarnait la criminelle volonté du Sud. Le Congrès obéissait en tout à Lincoln, même lorsqu'il disait: «ce n'est pas au moment de passer le gué qu'il faut changer les chevaux de la voiture».

Les Summer, les Thaddéus, Stevens, les Longjoy, les Wendell Philipps, les Seward, les Chase, les Stanton, d'admirables, d'éminents, de très vaillants et très libres esprits, s'inclinaient devant lui, allaient partout semant sa parole, ses doctrines, éparpillant son âme. Elisée Reclus qui,

Louis Joseph Janvier

toujours, fut plus démocrate que ne le fut jamais homme au monde, et non dans le sens où le mot s'étend aux États-Unis, Elisée Reclus rapporte formellement ces faits, et avec quel enthousiasme! dans l'Annuaire des Deux-Mondes.

Après la guerre franco-allemande, en 1871, Thiers incarnait véritablement la pensée de la France, la devinait, la lui inspirait.

Elle était tout entière suspendue à ses lèvres.

Si l'on veut ne pas tenir compte du nombre, du degré de culture intellectuelle des habitants d'une république, qu'elle soit continentale ou insulaire, bicolore, tricolore ou étoilée, anglo-saxonne, gallo-romaine ou africano-latine, tel est le cas dans lequel se trouvait en 1883, M. Salomon, Président de la République haïtienne.

Vous ne vous êtes pas trompés, quand vous avez crié sous le ciel clair que j'étais un radical. Je suis radical, mais radical haïtien, et j'admets les idées d'Auguste Comte, parce qu'elles sont opposées à certaines idées de Darwin qu'il est impossible à un noir d'accepter, ainsi qu'il appert des livres de Lanessan et d'Emile Gautier.

Tous les partis radicaux ne se ressemblent pas. Le radicalisme russe n'est pas le radicalisme anglais. Le radical français, absolument français, unitaire, centraliste, ne ressemble ni au radical allemand, souvent particulariste, ni au radical espagnol, nuance Py y Margall, qui est nationaliste; ses intérêts sont en contradiction avec ceux du radical italien qui, le plus communément, est irrédentiste. Le

Louis Joseph Janvier

mot ne fait rien à l'affaire, il faut regarder les choses. Derrière l'étiquette, fouillez le programme.

En quoi les doctrines d'Auguste Comte sont-elles en désharmonie avec le radicalisme haïtien, le nationalisme haïtien dont j'ai plus haut formulé le programme.

Tous les travaux d'Auguste Comte ont eu le même objectif: établir la morale et la politique sur des bases rationnelles inébranlables. Sous l'influence d'un altruisme croissant, il sut s'élever à la plus noble des philosophies. Il adorait les ouvriers et fonda pour eux le cercle des prolétaires positivistes. Mon illustre ami, Benoit Malon, dans son *Histoire du Socialisme*, revendique Auguste Comte, l'appelle un des prêtres de la grande église socialiste.

Comme aucun de vous n'a subi l'entraînement suffisant, pour bien saisir Auguste Comte, lisez tout au moins le petit résumé de Robinet, et soyez édifiés.

A propos, quel est votre programme à vous. Même en partant pour Miragoâne, Bazelais a oublié de le faire connaître, de le préciser. Montrez. Est-ce une constitution, d'ailleurs, mal rédigée? C'est puéril. Vous n'avez pas de programme économique. Vous ne savez pas ce que vous voulez. Si vous montiez au pouvoir, vous iriez à l'aveuglette, à tâtons, à travers la nuit noire, et, dans un accès de colère, un matin, le peuple vous casserait les reins.

Vous tournez en ridicule le patriotisme que vous n'avez pas, afin de porter les nullités qui vous approchent ou vous entourent à préférer: le règne d'une faction

Louis Joseph Janvier

microscopique au gouvernement de tous par tous. C'est vous qui êtes des spéculateurs. Vous l'êtes dans le mauvais sens du mot, non pas dans celui où Michelet l'emploie, lorsqu'il écrit en parlant de Saint-Simon, le père du saint-simonisme: «j'ai regret que ce mot, ce beau mot de spéculateur, ait été détourné de son sens. Celui qui le mérite, c'est celui qui, d'un point élevé (*specula*), regarde au loin, prévoit, calcule les voies de l'avenir et, d'un esprit fécond, crée les hommes et les choses».

Pétion, votre idole, fut un spéculateur politique. Il spécula sur l'ignorance de Yayou et de quelques bonasses qu'il fit fusiller plus tard après les avoir dupés, après leur avoir fait croire que Dessalines était un tyran. Or, tout bien considéré, Pétion fut plus tyran que Dessalines sans pouvoir, comme celui-ci, fournir à l'Histoire questionneuse cette fière réponse: «j'ai fait l'indépendance de mon pays; j'ai brisé les chaînes de mes frères. Pétion spécula sur la cupidité de ceux qui détenaient illégalement les terres de l'État, que Dessalines voulait les forcer à restituer au domaine national en leur tenant ce langage: «assassinons le Libérateur, nous ferons croire que nous avons combattu pour la liberté».

Cette liberté, c'était tout uniquement le droit pour une minorité de spolier la majorité; c'était le rapt de la terre, le partage des grades et des fonctions: aussi celui qui seul mérite vraiment le surnom de Fondateur fut massacré, mutilé au Pont Rouge par ordre de Pétion et de Gérin. Si vous m'agacez... Et plus je serai modéré dans la forme, moins cela vous fera du bien.

Boyer fut le plus corrupteur et le plus corrompu des spéculateurs. Bazelais, son petit-fils, spécula aussi sur la badauderie de ceux qui avaient eu la non pareille candeur de croire en sa supériorité intellectuelle. Il spécula sur la vanité de Desroches, sur la simplesse ou l'avidité des autres. Pétion, Boyer, Bazelais n'ont créé ni hommes ni choses. Ils avaient tous la vue courte.

Moi je ne spécule sur la naïveté de personne. Je dis la vérité, et le puis toujours prouver, un livre à la main.

Enfin, voyons, pourquoi le peuple ne veut-il pas de vous?... Expliquez-vous. Expliquez-nous ce phénomène. Vous avez toutes les perfections, prétendez-vous, et on vous repousse. C'est drôle.

Essayez d'être spéculateurs en plaidant pour les collectivités, les foules, le tout au lieu que de plaider pour une coterie, un cénacle minuscule, étroit et vain. Essayez de démontrer que vous n'aimez que la patrie et non vos familles, et faites qu'on croie en vous. Essayez de montrer que vous êtes dévoués aux intérêts de tous; trouvez le moyen de le prouver, afin que vos concitoyens ne vous appellent pas **démons**, afin qu'ils ne se privent pas de se vêtir pour acheter les armes avec lesquelles ils vous font la chasse, quand vous allez, soi-disant, pour les entretenir de votre amour.

Preuves que, quand vous parlez de libéralisme, vous ne pensez nullement aux principes; on prend les armes à Jacmel, on se dit libéral, désintéressé, l'occasion est solennelle, c'est l'heure d'être probe. Eh bien! le comité

révolutionnaire choisit ce moment pour piller le Trésor. En 1868 - 1869, Boileau Laforest et Brice dévastent les villes du Sud, y rapinent à loisir puis, plus tard, viennent, comme des soudards en vacances, se faire plumer en Europe. Si encore, ils avaient employé cet argent mal acquis à fonder des entreprises qui eussent enrichi Haïti, ils auraient commis demi-mal!

M. Salomon est si bon qu'il a laissé s'enfuir du pays les ignorants de Jérémie, les pillards de Jacmel, les incendiaires de Port-au-Prince, au 22 septembre, et, je suis en mesure de prouver, textes et chiffres en main, que le droit est pleinement de son côté; je puis le faire, non pas en un volume, mais en plusieurs. Je ne doute pas que vous les lisiez, si fantaisie me prend de les publier car d'autres les liront, et vous, vous aurez besoin de les lire alors. Toutes les fois aussi que la chose me paraîtra nécessaire, je ferai suivre mon nom de mes titres, afin qu'on sache que je parle en connaissance de cause. Je ne les ai pas acquis pour m'en démunir aux heures décisives où ils peuvent donner plus de poids à mes assertions ou à mes réflexions. Il faut qu'on sache que j'ai le droit d'avoir une opinion avec laquelle on peut compter et que ce droit, ne l'ont pas les courtiers marrons, les courtauds de boutique et les rebouteurs qui se mêlent de politiquer au hasard et par hasard.

En formulant mon opinion sur le compte de M. Villevalaix, je n'ai fait que dire ce que je pensais d'un salarié de l'État qui, selon moi, remplissait mal son devoir. J'en avais le droit. Je l'avais publiquement élogié dans mes conférences et dans mes livres alors qu'il le méritait, plus tard, je n'avais à

prendre l'assentiment de personne pour juger sa conduite. Il était fonctionnaire, je ne le voyais jamais, ses actes étaient publics, notamment, les communications qu'il adressait à la presse des télégrammes qu'il recevait d'Haïti; je conservais donc, vis-à-vis de lui, toute ma liberté d'action; j'avais le droit le plus entier de contrôler, d'apprécier publiquement ou autrement ses démarches, son attitude, ainsi que vous, vous l'avez fait vous-mêmes, et publiquement, ainsi que la chose se pratique en France et en Angleterre. La solidarité nationale seule m'a empêché de parler de lui ailleurs que dans mes lettres privées.

En France, où les vrais libéraux comprennent si bien la liberté de la presse, qu'on voit un ministre patriote, comme l'est M. Jules Ferry, traité de mouchard, dans l'*Intransigeant* du 8 mai dernier, sans que nul n'ait été réprimandé, parce que, d'après ce journal, il aurait dénoncé au gouvernement monarchique d'Espagne les menées des républicains espagnols, en France, on est blasé sur ces petites choses; mais vous, messieurs les parodistes du Libéralisme, vous êtes si étonnés de voir qu'on veuille prendre la liberté au sérieux en Haïti, que vous m'appellez mouchard, rien que, parce que j'ai critiqué un fonctionnaire public de mon pays, car vraiment, ce ne pourrait être pour avoir mandé à mes amis que vous me menaciez de mort par lettres anonymes, que je vous aurais dénoncés. Comment peut-on dénoncer des anonymes, logiciens bizarres?...

Vous êtes souverains étant citoyens, et les fonctionnaires sont vos délégués, comme ils sont les miens, mais un bon citoyen, vivant à l'étranger, ne doit avoir qu'un

seul parti, un seul drapeau, celui du gouvernement de sa nation. Pas un Français, fixé hors de France, fût-il légitimiste; pas un Anglais, fût-il partisan de la suppression, de la couronne; pas un Yankee à l'étranger, fût-il démocrate, ne permettrait qu'on insultât devant lui, et à plus forte raison, n'insulterait M. Grévy ou M. Ferry, la reine d'Angleterre ou le prince de Galle, le président des États-Unis ou le président du Sénat Fédéral. L'année passée, tous les Français sincèrement patriotes me disaient: «nous aussi, nous méprisons les Haïtiens qui insultent, en France, le gouvernement d'Haïti».

Tous pourtant, Anglais, Français, ou Yankees ne se fussent pas gênés de critiquer, devant leurs seuls compatriotes, les mesures prises par leurs ambassadeurs, si ces mesures leur semblaient aller à l'encontre des intérêts de la patrie.

Vous autres, vous insultiez le président d'Haïti à bouche que veux-tu; vous le faisiez publiquement, dans une foule de journaux assez complaisants pour cela, et vous vous êtes estomachés de voir qu'on ait critiqué la conduite d'un simple agent diplomatique dans une lettre privée, dans une missive destinée à être lue en Haïti seulement et par une seule personne! Vraiment, vous êtes peu sensés, illogiques. Vous n'aurez plus le droit de parler seuls comme autrefois, et il sera démontré, que non seulement vous n'êtes pas patriotes, mais encore que vous êtes dépourvus de toute intelligence politique.

Louis Joseph Janvier

Vous voulez bien rire des autres, mais vous n'admettez pas qu'on se moque de vous. On vous fera voir que vous n'êtes ni des dieux, ni des idoles. Si vous voulez qu'on vous respecte, qu'on respecte les naïfs et les jobards qui se pâment à vos pieds dès l'instant que vous les complimentez, vous devez commencer par respecter les élus, les oints de la nation, ceux à qui elle a remis l'autorité afin qu'ils la dispensassent aux inférieurs.

Je relève encore chez vous cette belle contradiction. Après m'avoir traité de mouchard de M. Salomon – ce qui m'a fait rire aux larmes – dans le même écrit, vous avez prétendu que j'étais son protecteur. Ceci m'a fait rire aux anges. Si je suis son protecteur, je ne puis être son mouchard, et si je suis son mouchard, je ne puis être son protecteur. Je vous défie de sortir de ce dilemme. La vérité, c'est que protecteur ne suis, mouchard ne daigne, patriote suis.

Protecteur ne suis, parce que le président d'Haïti n'a besoin d'être protégé par personne, mouchard ne daigne, parce que mon caractère, mes titres, mon passé, mon avenir, le souverain mépris que je professe pour l'argent et les plaisirs, ma moralité, tout s'y oppose.

Le mouchard est un individu qui a peur, qui se faufile pour savoir, qui flatte pour être toléré, qui mendie la confiance de ceux qu'il va vendre; or, vous-mêmes, vous déclarez – toujours dans le même écrit – que je suis un solitaire, que je ne vois, ne fréquente personne. Il y a cinq ans qu'il en est ainsi. En 1879, vos sottises déclarations m'écœuraient, et c'est depuis lors que je suis un solitaire. La

Louis Joseph Janvier

solitude élève la pensée, dit Paul Lochard. *Odi profanum vulgus et arceo*, disait Horace. Je n'aime rien qui sente la coterie et le mensonge, le phalanstère et les admirations mutuelles, le petit Temple, même celui des Jacques Molay de contrebande. Je sais qu'il est écrit que les renégats seront subalternisés. Je ne suis pas de ceux qui s'inclinent devant l'hybridité, la couleur, la richesse de personne. Je laisse cela aux énervés aux imbéciles ou aux corrompus qui ne se trouvent bien que quand ils ont des maîtres qui les méprisent et les humilient. J'ai été élevé par des hommes libres et n'ai rien de l'esclave. Je sais encore que le charlatan qui, l'année dernière, briguaît l'honneur de m'empoisonner, fait maintenant la courbette, en Haïti, devant le moindre de mes amis, suppliant pour avoir sa part du gâteau. Je ne demande qu'à ignorer votre existence, car vous m'êtes entièrement indifférents, encore que je sache bien que partout où vous respirez, vous conspirez. Vous ne signez jamais vos dénonciations mais, malgré cela, l'heure des liquidations dont vous menacez les autres peut aussi sonner pour vous.

Patriote suis, et l'ai prouvé, le prouve et le prouverai; et vous aurez beau dire et beau faire, vous ne souillerez jamais par vos calomnies, ce qui ne peut être souillé. Je ferai toujours la preuve, et devant la preuve on s'inclinera.

Je continuerai toujours à défendre les intérêts du plus grand nombre, sans souci des amitiés personnelles, mesquines et niaises, des honteuses capitulations de conscience qui sont des négations du patriotisme.

Je n'ai d'autres passions que celles de la vérité, de la justice, de la paix et je puis, sans forfanterie aucune, m'appliquer le vers de Clovis Hugues:

«Le Peuple que je sers est mon robuste ami».

J'ai prétendu que vous étiez des libérâtres. Le mot est bon et vous va à ravir. Il n'est pas encore dans Littré, mais Jules Vallès l'emploie. Or, Philarète Chasles, en sa chaire du Collège de France, a sacré Vallès un des maîtres de la langue française. Vous êtes des libérâtres, en ce sens que vous tuez la liberté par vos enfantillages.

Vous êtes puérils et maladroits quand, faisant le jeu des habiles qui jouent de vous comme on joue avec des marionnettes, vous critiquez vos gouvernants là où cela ne peut avoir qu'un résultat déplorable. Il ne faut parler que là où il peut être nécessaire de le faire: en Haïti.

Ayez au moins autant de courage que J. J. Audain. Il fait de l'opposition au gouvernement dans son journal, et personne ne songe à l'inquiéter.

On ne jouirait pas de la pleine liberté de la presse en France si, depuis Théophraste Renaudot jusqu'à Emile de Girardin, tous les journalistes français avaient été des lièvres. Ce n'est pas l'étranger que vous avez à convaincre de l'excellence de vos doctrines politiques, c'est l'Haïtien. Si vous voulez ébranler, saper, en vous servant de la plume, tel gouvernement haïtien, rappelez-vous le vers que Racine met dans la bouche de Mithridate:

«Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome».

Si vous écrivez de l'étranger, le gouvernement, pour libéral qu'il soit, peut toujours interdire l'entrée des journaux où vous l'aurez diffamé.

Vous êtes des libérâtres, parce que vos inutiles révoltes, d'ailleurs mal combinées, mal préparées, conduites par des esprits chimériques et vagues, avortent toujours et, qu'à leur suite, l'autoritarisme augmenterait si, comme vous l'avez dit à tort, le gouvernement voulait être autoritaire.

Si, en février de cette année, M. Salomon avait voulu se faire acclamer et reconnaître dictateur, empereur, il aurait pu le faire. L'armée était là, frémissante derrière lui, toute furieuse, bouillante d'acclamations, de vivats et de hurrahs. Avec des soldats si inflammables, si nerveux, si prêts à bondir d'enthousiasme, pourquoi voulez-vous plaisanter toujours?...

Quand donc saurez-vous que la liberté n'éclot que là où il existe une certaine somme de bien-être, d'éducation, là où chacun admet la discussion de toutes les idées, de toutes les opinions? Quand donc comprendrez-vous que c'est l'anarchie qui jette les peuples dans les bras des sauveurs, et que ces sauveurs peuvent alors tuer tout, même la liberté!...

Les faiblesses du Directoire, ses tiraillements continuels avec les Cinq Cents et les Anciens, ont enfanté le dix huit Brumaire. Du dix huit Brumaire, Bonaparte est sorti pour aller se faire couronner empereur. Le second Empire est

né de l'insécurité croissante dans laquelle la France vivait depuis 1848.

En Haïti, Faustin 1^{er} est sorti de l'anarchie qui régna de 1843 à 1847. En 1848, quand les turbulents d'alors voulurent rire avec lui, il les remit durement à la raison. Le peuple lui cria: bravo? Les turbulents lui donnaient le hoquet du dégoût, la nausée de l'ennui.

Vous aviez berné Boisrond Canal. A tort. Le peuple vous répondit en mettant Salomon au pouvoir. Il y avait trente ans et plus qu'il l'attendait. Il faut savoir miner une idole, si on ne veut être mis en lambeaux en essayant de porter les mains sur elle ostensiblement, brutalement. A cette tâche, votre chef actuel ne peut suffire. Au point de vue somatique même cela lui est défendu. Sa taille étant trop longue, son cerveau est toujours vide.

Retenez encore ceci pour le futur: les peuples ne marchandent jamais les titres à ceux qui leur donnent la sécurité. De tout temps, aux simulacres de liberté, à l'anarchie maladroite, improductive et sotté, le paysan, l'artisan, le bourgeois même, tout ce qui travaille par les mains ou le cerveau, a préféré le gouvernement fort et intelligent. Dans la «République d'Haïti et ses visiteurs», je vous ai rapporté là-dessus l'opinion de Schopenhauer. Renan, un libéral, s'il en fut, Renan préfère aussi le gouvernement fort et intelligent qui fait respecter le pays et qui l'enrichit, à l'anarchie qui le fait abreuver chaque jour d'opprobre et d'ignominie.

Vous auriez dû répondre à ce que vous appelez «mes insanités»; vous auriez dû essayer de démontrer qu'elles n'étaient pas ce qu'elles sont et resteront: des vérités. On était habitué à vous les doser, les vérités. Moi, j'en répands à torrents. Et j'en répandrai. Vous êtes mécontents de mes citations parce que je les ai prises dans Schœlcher. J'y en reprendrai d'autres.

Quand vous voulez tuer les gens, vous décrêtez qu'ils sont fous. Aussi avez-vous crié à ma folie. En Haïti, cela aurait pu prendre. Mais en France! C'est en France que Boisguilbert répondait à ceux qui, au moment où il publiait son immortel *Factum*, l'accusaient de folie: «oui, l'un des deux partis est fou. Christophe Colomb et Copernic ont été traités ainsi. Saint Augustin, Lactance ont appelé fou celui qui, le premier, parla des antipodes. Et la suite a fait voir que la folie était de leur côté».

La folie était de votre côté. La suite l'a prouvé.

Avez-vous jamais lu maître Désidérius, le subtil moqueur qui disait des prétendus sages qu'il a fouillés: «ils ont beau faire, ils ne seront jamais que des singes sous la pourpre, et des ânes sous la peau du lion?». Maître Désidérius! Vous exclamez-vous, effarés!

Désidérius, c'est Erasme.

J'ai pensé à lui en vous lisant. En effet, messieurs les morosophes, vous êtes à peindre.

Comment, vous êtes des sages, plus sages que les fameux Sept de la Grèce! Et vous laissez un fol avoir raison sur vous? Car enfin vous avez manqué de perspicacité; vos prédictions du mois d'octobre ne seront pas réalisées, tandis que celle du fou l'ont été pleinement.

Aujourd'hui tel qui alors faisait l'arrogant, le fier, le fendant, le capitain, le matamore, commet des bassesses, entreprend d'humiliantes démarches pour se faire bien voir de ceux que le fou défendait tout seul il y a huit mois. On en verra d'autres plus tard.

A l'avenir, mettez une sourdine à vos prétentions, renégats et morosophes! Babouquette!...

Le piquant, le suprême piquant, c'est que le fou, le vraiment fou! Son œuvre finie, est rentré dans l'ombre, volontairement, laissant la scène à ceux qui ne savent parler qu'à voix basse, quand tout danger est passé, et pour réclamer des faveurs. Il connaît le mot de Lakanal: «le bon citoyen accourt quand la patrie est en danger; il rentre dans la foule quand le danger est passé». Et il sourit en solitude, toujours volontaire, en entendant parler de vous, car si solitaire qu'il soit et veuille être, le bruit des courbettes arrive jusqu'à lui.

En ma qualité de médecin, j'aime toucher aux pourritures du corps. A mes moments perdus, j'aime aussi entreprendre la cure de celles de l'esprit. Je vous guérirai des dernières, parce qu'elles sont contagieuses au plus haut

degré. Je ne me laverai les mains que quand la dernière pustule, la dernière scorie intellectuelle aura disparu des cerveaux que vous avez gangrenés.

Il me sera donné le temps de démontrer qu'un peuple n'appartient ni à quelques familles, ni à quelques hommes. Parce que le grand père de Bazelais fut un dadais ou un hypocrite qui nous laissa tromper et nous trompa entre 1818 et 1843, il n'y avait aucune raison pour que Bazelais vint à son tour nous tromper et nous énerver de 1883 à 1889.

Le père d'Edmond Paul eut une attitude correcte en 1847, après l'élection de Soulouque à la présidence: ce n'est pas une raison pour que la majorité du pays s'incline devant Edmond Paul, courtisan d'une minuscule coterie. Celui-ci m'a causé un vif déplaisir le jour où il a nigaudement répété, sans trop savoir dans quelle circonstance, la phrase avait été prononcée, que «Haïti était retournée à la barbarie». Si même il en était ainsi, - ce qui n'est pas - à qui serait la faute?

A son père, qui n'aurait pas fait tout son devoir de 1843 à 1863, et à lui qui n'aurait pas fait tout le sien de 1863 à 1870, et de 1870 à 1883 surtout.

Vous me reprochez d'écrire trop parce qu'à chaque instant je vous fais des compliments de ce genre. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, vous êtes en parfait accord avec tous ceux qui haïssent mon pays ou qui pensent à dépouiller mes frères. Je ne puis me dérober au devoir qui m'incombe. A chaque instant, la Grande Blessée me crie:

Louis Joseph Janvier

«parle-moi, je t'ai élevé pour cela. Si tu te tais, tu seras traître». Je suis obligé d'obéir. Excusez-moi, Messieurs, et plaignez-moi; non seulement mon père n'avait jamais volé l'État, mais encore, vous l'avez ruiné et tué: je suis pupille de la nation.

Vous êtes furieux de ce que je produis vite et beaucoup. Reproche d'Eunuque. Est-ce ma faute à moi, d'ailleurs? Taisez-vous d'abord, faites taire ceux que vous inspirez, ceux que vous lâchez contre mon pays, et je me tairai. Vous êtes amusants.

Puis donc, le but de l'homme est l'action, dit Voltaire. Je vous renvoie du Vauvenargues, vous priant de le faire passer sous les yeux de votre ami le cafard de Jacmel, dont je veux toujours ignorer le nom comme je veux toujours ignorer les vôtres.

Blâmer l'activité, c'est blâmer la nature.

«Agir n'est autre chose que produire. Qui condamne l'activité, condamne la fécondité. Chaque action est un nouvel être qui commence et qui n'était pas».

Je n'aime pas entendre dire de ma race qu'elle est paresseuse, lorsque je sais qu'elle est pour beaucoup dans la richesse matérielle actuelle de l'Espagne, du Portugal, de la France, de la Hollande et de l'Angleterre, de l'Europe entière.

La race noire a besoin de quelques êtres tout cérébraux. Au lieu de me reprocher ma fécondité, pansus et sangsues, vous auriez dû y applaudir. Un travailleur fait

Louis Joseph Janvier

excuser, couvrir cent indolents. Sentez-vous pas, que, même lorsque je parais être contre vous, je suis encore vous? Que la race noire si cruellement calomniée, selon le mot de Michelet, a besoin d'être relevée? Qu'il nous faut montrer, nous, ses aînés, qu'elle n'est pas indolente, par essence. Parlez et écrivez. Agissez par le cerveau. Il y aura tout bénéfique pour nos frères d'Afrique. Il est vrai que vous les reniez. «C'est l'intelligence, a écrit Victor Hugo, qui est la grande propagande et la grande bravoure». Sonnez les cloches, sonnez le clairon, faisons la lumière. On verra alors que nous ne sommes pas des brutes, que nous voulons et pouvons être des hommes. On nous respectera en eux, on les respectera en nous. On ne les relèvera que plus vite; on ne les appréciera que davantage.

Vous autres, imitez au moins J.J. Audain. Il a le vrai courage, le courage civique, le courage d'un homme qui n'est armé que de sa plume. Le courage banal, celui qu'on croit avoir quand, caché derrière des remparts, on tire tranquillement, à coup sûr, sur ceux qu'on appelle hypocritement ou sottement «ses frères de l'autre côté», et dont la poitrine se voit nue sous les morsures du soleil, ce courage-là est à la portée du premier venu, de n'importe quel bandit haillonneux qui a deux bras, un bon thorax et un œil. C'est de la fausse bravoure.

Ce qu'il faut faire pour démontrer qu'on est brave et intelligent à la fois, c'est de parler, de dire son opinion, et de la dire en Haïti.

Ce n'est pas non plus faire preuve de haute intelligence que d'attaquer le président d'Haïti personnellement. Il est irresponsable. Sur ce point, la Constitution haïtienne ne ressemble nullement à la Constitution des Etats-Unis. Il faut donc s'en prendre aux ministres, aux députés, aux sénateurs. Ceux-là, encore qu'ils soient la nation, vivant, s'agitant et bondissant, on peut les attaquer dans une certaine mesure. Si vous êtes adroits – et c'est là que serait la suprême adresse! – faites-vous élire et nommer à leur place, au lieu que de pleurnicher à la porte comme pleurnichent les marmots à qui on a supprimé leur goûter.

Quant à nous, simples citoyens, nous voulons qu'on nous laisse le temps de travailler, nous avons les insurrections en horreur. Nous pouvons critiquer vos actes, vous êtes des candidats perpétuels. Nous pouvons aussi ne pas vouloir qu'on insulte nos mandataires, nos délégués, députés, sénateurs, ministres, président. Si quelqu'un attaque les magistrats suprêmes de mon pays, j'ai le droit de les défendre. Ils sont à moi autant qu'à quiconque. Qui blesse mes représentants et qui les blesse publiquement, à l'étranger surtout, me blesse jusque dans les moelles.

Le président est irresponsable, disais-je. Je le répète. Cela est formellement inscrit aussi bien dans le pacte de 1879 que dans celui que vous préconisez: celui de 1867. C'est un fait. Il est absurde, dès lors, de l'attaquer, de l'injurier, de le diffamer.

Les Américains, les Anglais, les Français, tous les peuples qui se respectent, n'admettent pas qu'on parle à la légère de leurs Chefs d'État. Ailleurs, j'ai déjà traité ce sujet, apportant foule d'arguments à l'appui de mes dires. «Les Américains savent vouloir unanimement et d'une façon très haute, très fière, très impérieuse, chez eux et à l'étranger, que le délégué, le président, une fois élu, soit honoré, vénéré autant que monarque au monde».

Et encore: «le gouvernement haïtien, gouvernement républicain, est une émanation du peuple, c'est par l'effet d'une manifestation de la volonté populaire qu'il détient le pouvoir. Si la nation laisse ridiculiser ses mandats, c'est qu'elle se laisse ridiculiser elle-même. Tout citoyen conséquent avec lui-même, qui comprend la fiction du contrat constitutionnel et qui est respectueux des volontés de la majorité de son pays librement exprimées, doit donc obéissance, aide et assistance au gouvernement de son pays, et le doit défendre toutes et quantes fois il est attaqué (1)».

J'avais publié ces lignes en décembre 1882; en 1883, j'eusse été insensé de ne pas confirmer ma conduite à mes principes.

Haïti n'est pas une république oligarchique ou aristocratique, c'est une république démocratique. Dans une république démocratique, c'est le nombre qui gouverne ou domine par le suffrage universel. Devant la volonté formellement exprimée d'un million d'âmes, vingt, cent, mille même doivent humblement s'incliner.

(1) In «République d'Haïti et ses visiteurs».

C'est parce que, comme vous l'avez dit, j'ai lu les maîtres en politique et en diplomatie que j'ai des principes. Vous, vous ne les avez pas lus et cela se voit. J'ai su retenir les paroles de quelques-uns d'entre eux, de ceux dont le cœur a le plus saigné lorsque saignaient les blessures de leur patrie: «il faut aimer sa patrie bêtement, sans discussion, s'écriaient Edmond About, devant le cercueil de Tourguenieff. C'est devant moi, au cours d'une de ses magistrales et philosophiques leçons, qu'Albert Sorel a prononcé cette phrase: «il faut aimer sa patrie seule et de façon exclusive».

Il m'a servi de les avoir lus. J'ai éclairé toutes les fractions de l'opinion publique. Un exemple fraîchement tracé, une nouvelle fois, par le gouvernement haïtien, rapporté par moi, a immédiatement servi d'argument à M. Challemel-Lacour, ministre des Affaires Étrangères, qui en avait besoin pour défendre, à la tribune, sa politique au Tonkin. Je vous renvoie à la collection des journaux français du mois d'octobre 1883.

Nul n'ignore, compères, que vous seuls êtes des gentilshommes, que vous descendez tous des croisés... et de Dessalines; que vous seuls êtes la fleur des pois; que vous êtes des «honnêtes gens». Mais alors, comment se fait-il que

vous insultiez même les femmes, même celles dont vous n'avez pas à redouter les colères du mari et du frère à la fois? Fi donc! Messieurs les preux de l'antichambre!

Ou bien vous êtes des renégats, ou bien vous êtes des inconscients. Si vous m'en défiez, je publierai tous vos articles. Et l'on verra vraiment, pleinement alors, que si vous n'avez pas renié, c'est que vous agissiez sans savoir ce que vous faisiez.

Dans les deux cas, vous n'êtes pas des politiques haïtiens sur lesquels la nation puisse compter.

Ce que vous appelez le piquétisme, ce n'est rien autre chose que ceci: la terre au paysan. A ce compte, les pères du piquétisme haïtien, Goman, Acaau, Salomon peut se flatter d'avoir eu d'illustres prédécesseurs, un Mommsen à la main, et de non moins illustres imitateurs. L'empereur Alexandre II de Russie, Milutine, Samarine, Gladstone, Henry George, tous ceux qui, en Europe, réclament la nationalisation ou la communalisation du sol ou qui veulent simplement qu'il soit remis, divisé, en propriété personnelle au paysan, tous ceux-là ne pensent pas autrement que ne pensaient les piquets d'Haïti.

On dirait même que le sang de ceux qui, depuis Goman jusqu'à Siffard, moururent pour la cause des paysans non loin des plages de la presqu'île du Sud, s'est mêlé aux eaux du Gulf-Stream pour venir fermenter en Europe.

Louis Joseph Janvier

«Il faut que l'ouvrier, le paysan sentent que le gouvernement est avec eux», disait M. Clémenceau du haut de la tribune française, à la fin de mars 1884.

Et M. Jules Ferry, président du Conseil des Ministres, dans son discours de Périgueux, a prononcé cette phrase qui complète la première, plus vieille de quelques jours: «la République sera la république des paysans ou ne sera pas».

Toute la politique des nationaux, des progressistes haïtiens peut se cristalliser en ces deux formules.

Moi, petit-fils de paysan, j'éprouve toujours un sensible déplaisir quand je remarque que ceux qui sortent du peuple en Haïti, que ceux qui n'ont aucune raison d'arriver au pouvoir, si ce n'est que pour faire le bien du paysan, que ceux-là même, pactisent, par caprice, par simplesse d'esprit, ou par mollesse de caractère avec ceux qui pillent ou qui insultent le paysan et l'artisan haïtiens.

Les doctrines des piquets que vous qualifiez de malsaines ou d'antisociales, parce que vous êtes crapuleusement ignorants en économie politique, en sociologie, en histoire, ces doctrines ont pour but définitif de donner au paysan le sentiment de sa conscience personnelle, de l'arracher à l'ignorance, aux superstitions, de lui inculquer le goût du travail et de l'épargne, de le forcer à s'enrichir en enrichissant le pays, de le transformer, en un mot, pour en faire un homme complet. Vous autres, vous vouliez exploiter le paysan toujours.

Louis Joseph Janvier

Il n'a pas voulu. Il sait maintenant que vous êtes ses ennemis, ses oppresseurs. Il sait que, depuis 1821, vous lui avez subtilisé sa part de l'héritage, que vous l'avez frustré de la jouissance d'une partie de la propriété nationale, que vous les gaspillâtes, cette propriété et cet héritage, et que vous n'en sûtes tirer nul profit pour personne.

Il se repose comme l'ouvrier qui, à la suite d'une longue journée de travail et d'espérance, a reçu sa paie. Il y a soixante ans, que dis-je, quatre vingt ans qu'il attendait. Si vous ne voulez respecter ceux qui sont aimés du paysan, ceux en qui il a confiance, ceux qu'il vénère, ceux qui ont souffert pour lui, ceux qui ont été ses défenseurs, ses bienfaiteurs, ceux qui n'ont jamais désespéré et ne désespèrent pas de lui, eh bien! Insultez-les, calomniez-les dans l'ombre ou au grand soleil, couvrez-les de bave et de boue, mais lui, laissez-le travailler.

N'allez pas le déranger. Si vous l'aimez, laissez-le tranquille, et si vous vous aimez vous-mêmes, laissez-le tranquille encore.

La meilleure des réformes, c'est la paix. Avec et par la paix, on peut tout. Sans elle, rien.

Le pays est saigné aux quatre veines. Il halète, la sueur aux tempes, le sang lui sortant même par les pores. Laissez qu'il se remette, qu'il se refasse, qu'il se reprenne à vivre.

Faites mieux. Une opposition est nécessaire. Cela empêche le

sommeil, le stationnement; cela empêche aussi qu'un gouvernement ne commette de grosses fautes. Expliquez-vous, conseillez. On ne donne pas des conseils, un fusil à la main. N'ayez d'autre arme que la plume. Prenez-la en Haïti. — Qu'on vous écoute ou non, faites votre devoir d'un cœur calme, impassible, serein.

Et quelles que soient les circonstances, n'oubliez jamais la sincère et grande parole prononcée, le 16 février 1884, sur la Place d'Armes des Cayes, par M. Salomon: «vivons en frères».

Vous imiter en vous cornant aux oreilles que votre «cas est grave» serait pur enfantillage; ce serait surtout négliger de conclure.

Je me résume et conclus.

Calomniez, a dit Beaumarchais, il en restera toujours quelque chose. Vous pratiquez à ravir la maxime de Basile. Tous mes compliments. Vous avez essayé de tourner contre moi tous ceux qui m'aimaient: mes connaissances, mes amis, mes parents même. Auprès de ceux d'entre eux dont le cerveau n'était pas suffisamment ouvert, vous avez réussi. Vous avez dirigé contre moi toute une série d'essais d'intimidations; vous avez menacé de me faire empoisonner, fusiller; vous m'avez fait condamner à mort devant un petit auditoire trié sur le volet, tout cela, parce que je ne partage pas vos opinions politiques, tout cela, parce que vous vouliez tuer avec moi mes idées et mes doctrines, Messieurs les libéraux-libérâtres.

J'ai combattu vos opinions au grand jour et vous, vous avez publié contre moi un libelle aussi anonyme qu'inepte et diffamant que vous avez envoyé à toutes les sociétés savantes dont je suis membre, entre autres à la Société Française d'Hygiène, à la Société des Élèves de l'École des Sciences Politiques, à l'Association Littéraire Internationale, à la Société d'Anthropologie de Paris, espérant naïvement que vous pourriez me nuire dans l'esprit d'hommes lesquels, instruits et réfléchis, ne sauraient tenir compte d'imputations calomnieuses, même lorsqu'elles sont signées, dirigées contre un de leurs confrères, écrivain politique; vous l'avez adressé, ce libelle, au salon littéraire que je fréquente depuis plus de cinq ans, à mes éditeurs, à mon imprimeur, à mon propriétaire, à mon maître d'armes et même à des personnages dont vous n'aviez pu faire la connaissance que par mon entremise.

Vous voulez empêcher à la vérité de passer; surtout vous aviez l'outrecuidant prétention de me faire fermer les hautes écoles et les bibliothèques où j'étudie, car vous n'aimez pas qu'on puisse voir clair dans votre jeu, ignorantistes. Tous les moyens vous étaient bons pour parvenir à vos fins. Vous en avez usé, c'était bien. Je doute que vos chefs, si tant est qu'il leur reste quelque peu de pudeur ou d'intelligence, ne vous blâment des fautes et des maladresses que vous avez commises, que vous avez accumulées comme à plaisir les unes sur les autres, au détriment de leurs chimériques espérances.

Fort de mon honorabilité, sûr de l'estime et de l'affection de tous, j'ai attendu plusieurs mois avant que de

répondre. J'ai répondu avec une modération relative. J'ai détruit vos calomnies.

Je sais que ce que vous faites en ce moment, contre moi, moi vivant et jeune, vous le ferez encore, moi vieux ou mort.

Malgré tout, je vous déclare ceci: je parlerai, j'écrirai, je proclamerai les vérités nécessaires, je démolirai les légendes absurdes.

Ne croyez jamais que je veuille me venger de personne. Non. Je ne me tiens pas pour offensé et ne nourris de rancune personnelle contre qui que ce soit. Je ne vois jamais dix, cent, mille, ou dix mille quand je dois voir des millions.

J'ai conscience de ma mission. Je dois éclairer les foules. Je remplirai mon devoir, sans faiblesse et sans défaillance, envers et contre tous. Je ferai la lumière. Avec sérénité. Sine ira.

C'est sans colère comme sans peur, anonymes et ignorantistes, que je vous dis à tous: au revoir.

Paris, 16 - 20 juillet 1884.

Le Vieux Piquet

Scène de la vie haïtienne

Par

Louis-Joseph JANVIER

Diplômé de l'École des Sciences politiques

Première édition 1884

Les Éditions Fardin 2012